

Création d'un pôle intergénérationnel

Sathonay-Camp - Rhône - 69



Source : Google Earth

Sommaire

Introduction

Présentation du site

I. L'hôtel de commandement	4
1) Un bâtiment historique à l'abandon.....	4
2) Un vaste terrain inexploité.....	7
3) Les objectifs du PLU.....	10
II. Le bâtiment et son milieu environnant	11
1) Un territoire de plus en plus attractif... ..	11
a) De nouvelles offres de logements et d'activités	11
b) Un cadre de vie agréable	13
c) Une facilité d'accès et de nombreux équipements	14
2) ...mais qui reste dominé par une population vieillissante	14
a) Un constat confirmé par la proportion de retraités et de futurs retraités	14
b) Des indicateurs démographiques inquiétants... ..	16
c) Un vieillissement contré par l'arrivée d'une nouvelle population.....	16
III. Un manque d'interactions entre les générations	17
1) La spécialisation des structures.....	17
2) L'apparition d'une nouvelle tranche d'âge	18
3) L'hôtel de commandement, un lieu idéal pour la création d'un pôle intergénérationnel	18
IV. Synthèse	19

Propositions d'aménagement

I. Création d'une maison de retraite	21
1) Les habitations	21
2) Les services dédiés à la maison de retraite.....	22
3) L'espace extérieur.....	23
II. Création d'un espace intergénérationnel	25
1) Les lieux et services mixtes.....	25
2) Représentations de l'espace	27
III. Favorisation du côtoiement quotidien des générations	30
1) Recréer un lien intergénérationnel entre les jeunes et les seniors.....	30
2) Rassembler les générations autour des activités extérieures	31
3) Partager et transmettre des expériences et des savoir-faire	34
4) Les limites du projet	35
IV. Plans généraux	36

Conclusion

Annexes

Sitographie

Bibliographie

Table des matières

Introduction

La commune de Sathonay-Camp, d'une superficie de 194 hectares, est située à 4km au Nord-Est de Lyon, dans le département du Rhône (69). La commune, qui compte actuellement près de 6 000 habitants, appartient à la première couronne urbaine de l'agglomération lyonnaise.

Après les événements de 1848, Lyon se dota d'une importante garnison faisant ainsi émerger la nécessité d'un nouveau camp militaire. Le vaste plateau triangulaire au sud du village de Sathonay étant en friche et ayant une position stratégique à proximité de Lyon est alors perçu comme un lieu favorable.

L'arrivée du camp militaire a fondé une véritable petite ville dans laquelle s'est développée une agglomération de commerçants, d'ouvriers et de militaires. Cette ville, véritable centre d'activité, prend une telle importance que le chef-lieu de la commune y est transféré en 1881. En effet, le camp, situé près de la voie ferrée, est essentiellement occupé par des commerçants et des industriels à l'origine d'une importante source d'argent basée sur la patente (ancienne taxe professionnelle, aujourd'hui disparue). Ses préoccupations et ses intérêts s'éloignent alors de ceux du village, resté essentiellement agricole. Ces divergences amènent à la séparation des communes en 1908 : la nouvelle commune de Sathonay-Village est alors créée à partir de Sathonay qui prend le nom de Sathonay-Camp.

La fermeture du camp militaire en 1997 a permis de libérer 32 hectares de terrain - soit 17% de la surface communale - près du centre-ville ; l'urbanisation de Sathonay-Camp s'étant développée autour du camp militaire.

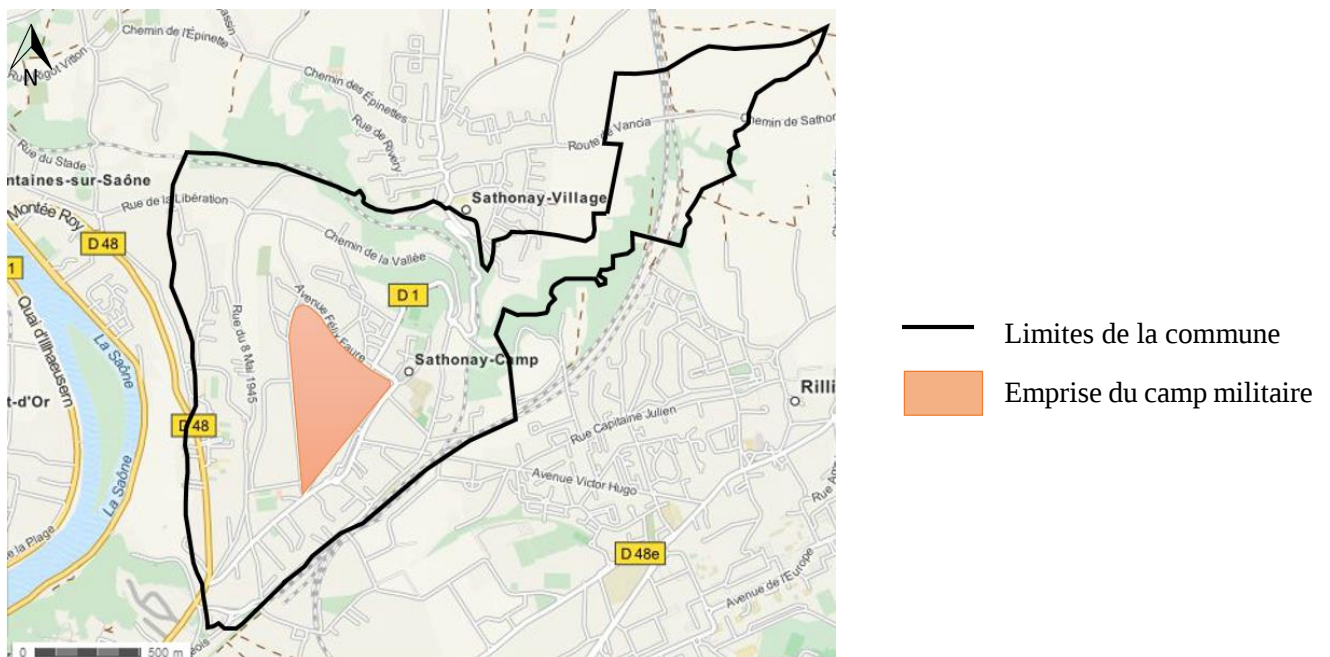


Figure 1. Une commune fondée suite à l'installation du camp militaire

Source : Géoportail (complément : ROUFFETEAU Sabine)

Cet événement a été un coup dur pour la commune qui a vu son élément fondateur disparaître. Néanmoins elle a su se réinventer en mettant en place un programme ambitieux. En effet, après un long moment de questionnement sur le devenir du camp, l'installation du pôle régional de gendarmerie et la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) ont été votées. C'est alors qu'a commencé un grand projet d'aménagement au cours duquel tous les bâtiments militaires ont été rasés, à l'exception de l'hôtel de commandement.

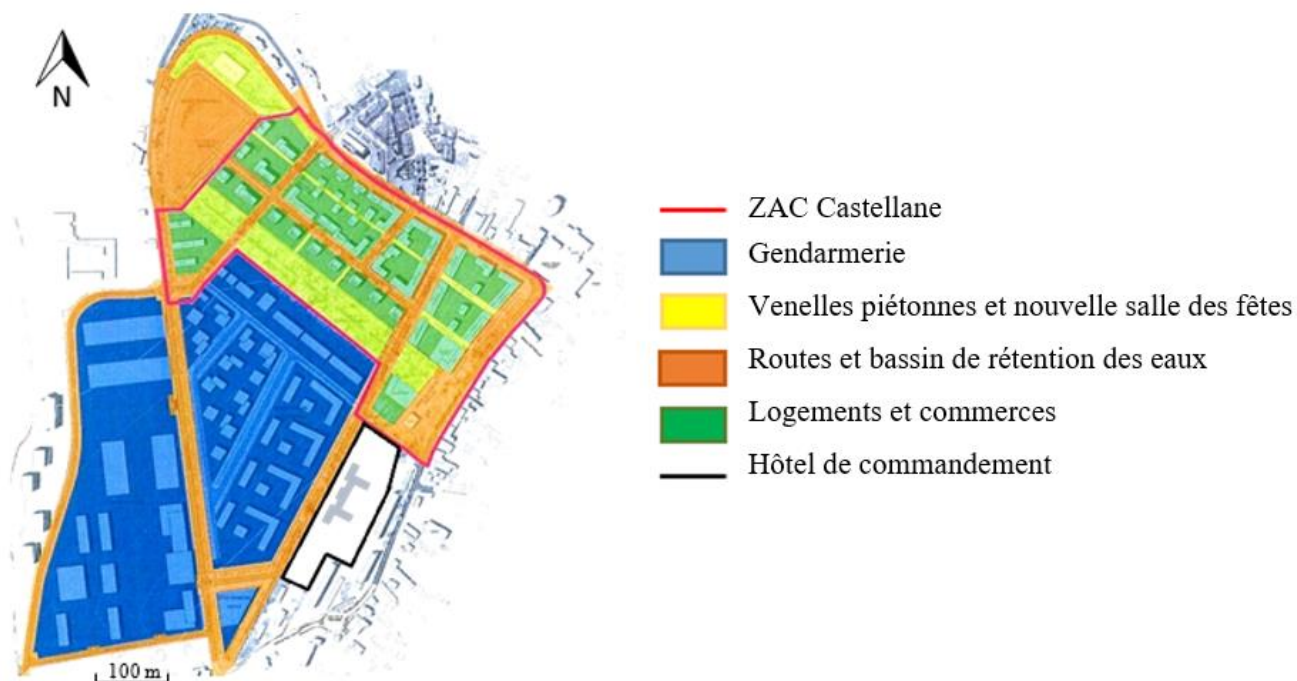


Figure 2. Programme d'extension du centre-bourg de Sathonay-Camp

Source : SERL (complément : ROUFFETEAU Sabine)

Dans le cadre de mon projet individuel, j'ai donc décidé de m'intéresser à la reconversion de l'unique vestige du camp militaire : l'hôtel de commandement.

Mon projet va consister à requalifier ce bâtiment patrimonial en lui redonnant plusieurs fonctions et à aménager son terrain afin de le réintégrer dans le tissu urbain et ainsi réunifier le territoire communal.

Dans un premier temps, je vais effectuer un diagnostic du site choisi et de la commune afin de dégager leurs enjeux et spécificités. Ensuite, je proposerai des aménagements pertinents afin de répondre aux besoins de la commune.

Présentation du site

I. L'hôtel de commandement

1) Un bâtiment historique à l'abandon

L'hôtel de commandement du 99ème Régiment d'Infanterie est l'unique bâtiment qui peut encore témoigner de l'ancienne présence du camp militaire de Sathonay-Camp. Etant l'unique vestige de ce camp, fondateur de la commune, il m'a paru important de le réhabiliter.

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Castellane, le Grand Lyon avait acheté le terrain sur lequel se trouve le bâtiment pour l'aménager lui aussi. Il devait donc être démoli mais il a finalement été enlevé du périmètre de la ZAC afin d'être protégé. Néanmoins, depuis, aucun projet n'a été envisagé malgré sa situation géographique avantageuse.

Situé aux abords de la ZAC, le bâtiment peut facilement être raccordé à la nouvelle zone commerciale, aux services et équipements créés. De plus, comme les activités de la commune se sont implantées sur les axes qui ceinturaient le camp, de nombreux commerces de proximité sont présents.

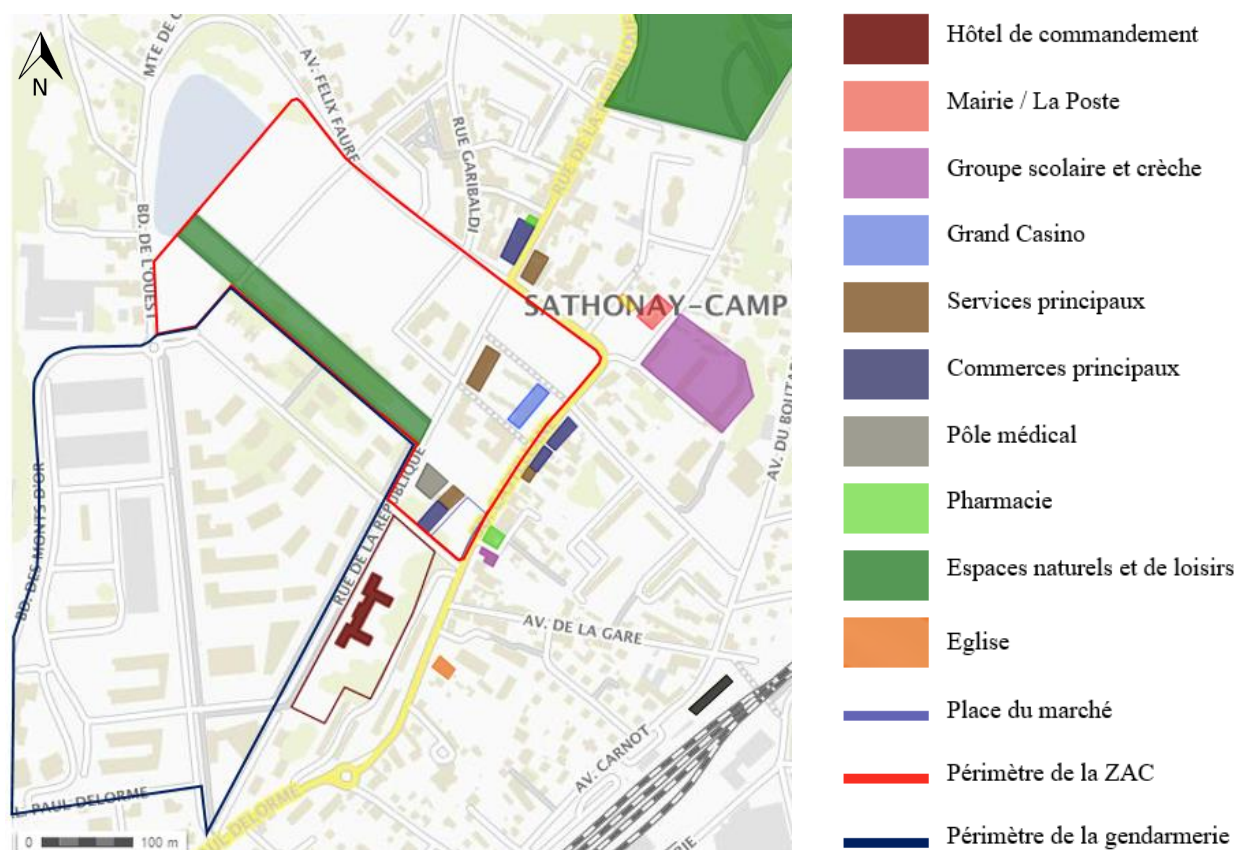


Figure 3. Implantation du bâtiment militaire par rapport au centre de la commune

Source : Géoportail (complément : ROUFFETEAU Sabine)

Ne faisant l'objet d'aucun projet d'aménagement, cette imposante bâtisse d'une surface au sol de 1 239m² (R+1) est donc inexploitée, à l'abandon, tout comme son terrain d'1,5 hectare. Ce bâtiment est aujourd'hui délaissé alors que celui-ci relève du patrimoine historique et culturel de la commune.



Figure 4. Hôtel de commandement

Source : ROUFFETEAU Sabine

Depuis la fermeture du camp militaire, le bâtiment est interdit d'accès. Il a été barricadé afin d'empêcher les squats mais de nombreuses marques de vandalisme peuvent tout de même être constatées (tags, fenêtres cassées...). Sa façade, classée, devra donc faire l'objet d'une rénovation.



Figure 5. Façade de l'hôtel de commandement

Source : ROUFFETEAU Sabine

Il y a donc une nette coupure urbaine entre le bâtiment et son environnement proche. En effet, étant clôturé, le bâtiment ne s'intègre pas dans le tissu urbain. Il est mis à l'écart alors que celui-ci relève de l'histoire et pourrait accueillir de nombreux projets. Le cheminement le long de l'axe vert de la ZAC est donc discontinu.

Néanmoins, lorsque l'on se place au niveau de l'artère principale de la ville, nous constatons que le bâtiment manque de visibilité. En effet, il se situe derrière de grands immeubles et aucun panneau n'indique sa présence, ce qui le rend quasiment inexistant. De plus, la zone est classée AUC2a dans le PLU (c'est-à-dire en zone à urbaniser) comme étant un secteur de liaison entre les quartiers centraux et périphériques. Sa réhabilitation devra donc permettre son insertion dans le quartier et lui rendre une certaine visibilité.

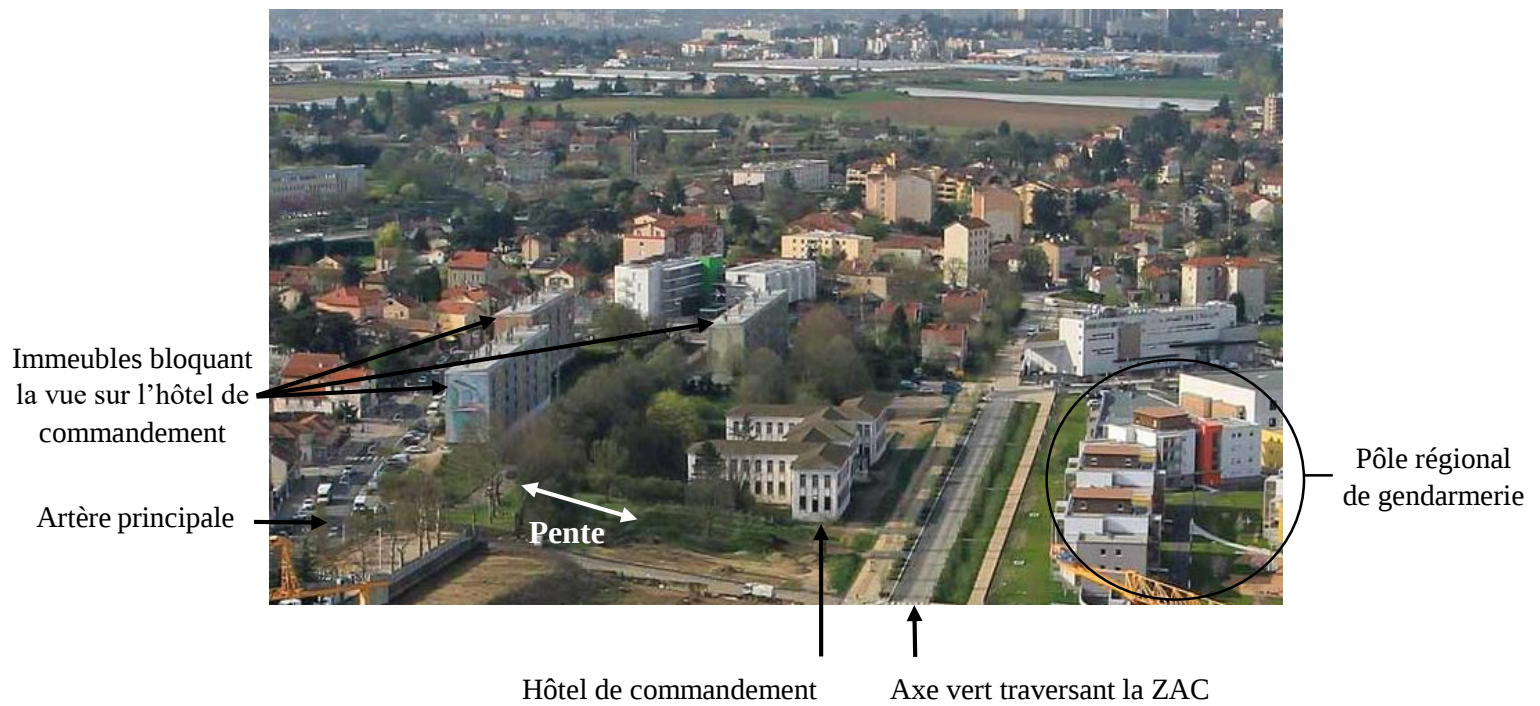


Figure 6. *L'hôtel de commandement et son environnement proche*

Source : SERL (complément : ROUFFETEAU Sabine)

Le bâtiment est composé de différentes voies d'accès dont la principale se situe le long de l'axe vert de la nouvelle ZAC (voir ci-dessus). L'accès par voiture est donc très facile tout comme le stationnement. En effet, le bâtiment possède un parking souterrain et deux parkings ont été aménagés par la mairie aux extrémités du terrain.

Enfin, de nombreuses ouvertures donnent sur l'extérieur du bâtiment et sur son vaste jardin.

2) Un vaste terrain inexploité

La surface totale du terrain est de 15 000 m² (dont 1 239 m² de bâtiment). Néanmoins, près de 3 000 m² sont utilisés par la mairie en tant que parking. Je ne vais donc pas proposer d'aménagements pour l'ensemble de la parcelle mais uniquement pour la partie qui appartient au Grand Lyon.

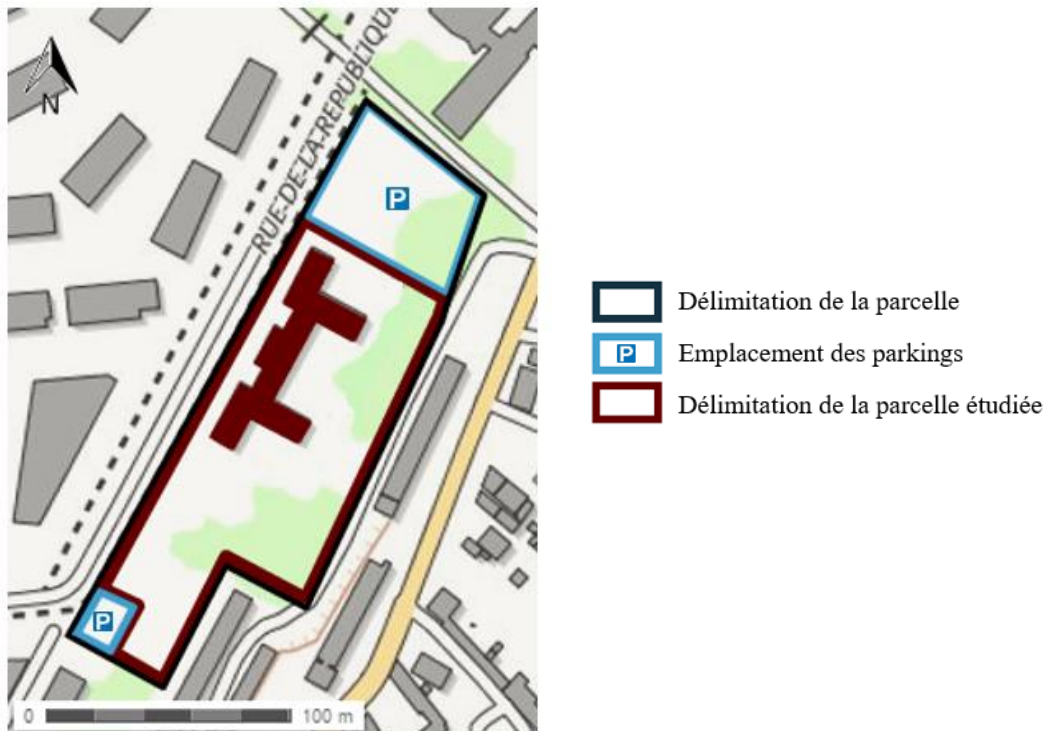


Figure 7. Délimitation de la parcelle étudiée

Source : Géoportail

Auteur : ROUFFETEAU Sabine

Le bâtiment est entouré d'une voie automobile de 6 m de large, permettant l'accès aux pompiers. A l'arrière, se trouve une grande cour intérieure entièrement bétonnée avec un sapin au centre.



Figure 8. Vue de l'hôtel de commandement sur son espace extérieur

Source : ROUFFETEAU Sabine

Au-delà se trouve une pente. En effet, il existe un talus de 3 m de haut qui s'étend sur 5.5 m. Celui-ci est entièrement végétalisé et comprend un escalier central qui permet d'accéder aux hauteurs. Cependant, cet escalier constitue l'unique moyen pour se rendre au-dessus du talus et au jardin. Il y donc une difficulté d'accès, notamment pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.



Figure 9. *Rupture de pente et escalier central*

Source : ROUFFETEAU Sabine

Une fois en haut du talus, des cheminements de 3 m de large ont déjà été tracés, ce qui permet de se promener librement et facilement.

En ce qui concerne les espaces verts, ceux-ci sont classés dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) comme étant des espaces végétalisés à mettre en valeur. Néanmoins, étant à l'abandon, l'état du terrain a été favorable à la croissance de mauvaises herbes. La végétation s'est emparée de l'espace : elle est omniprésente mais totalement désorganisée ; quelques arbres sont à enlever tout comme certains arbustes qui empiètent sur le passage. Leur destruction partielle est autorisée par le PLU du moment qu'elle est compensée en partie par des plantations restituant ou améliorant l'ambiance végétale du site.

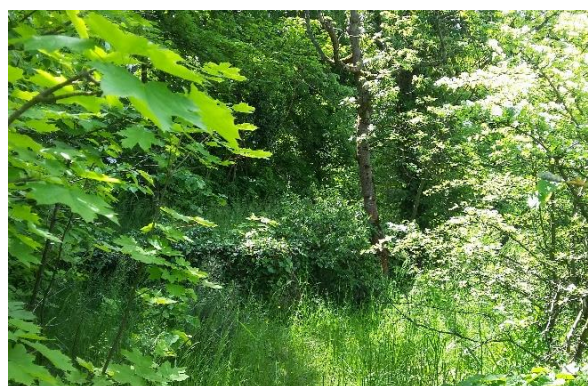


Figure 10. *Vues sur l'espace extérieur*

Source : ROUFFETEAU Sabine

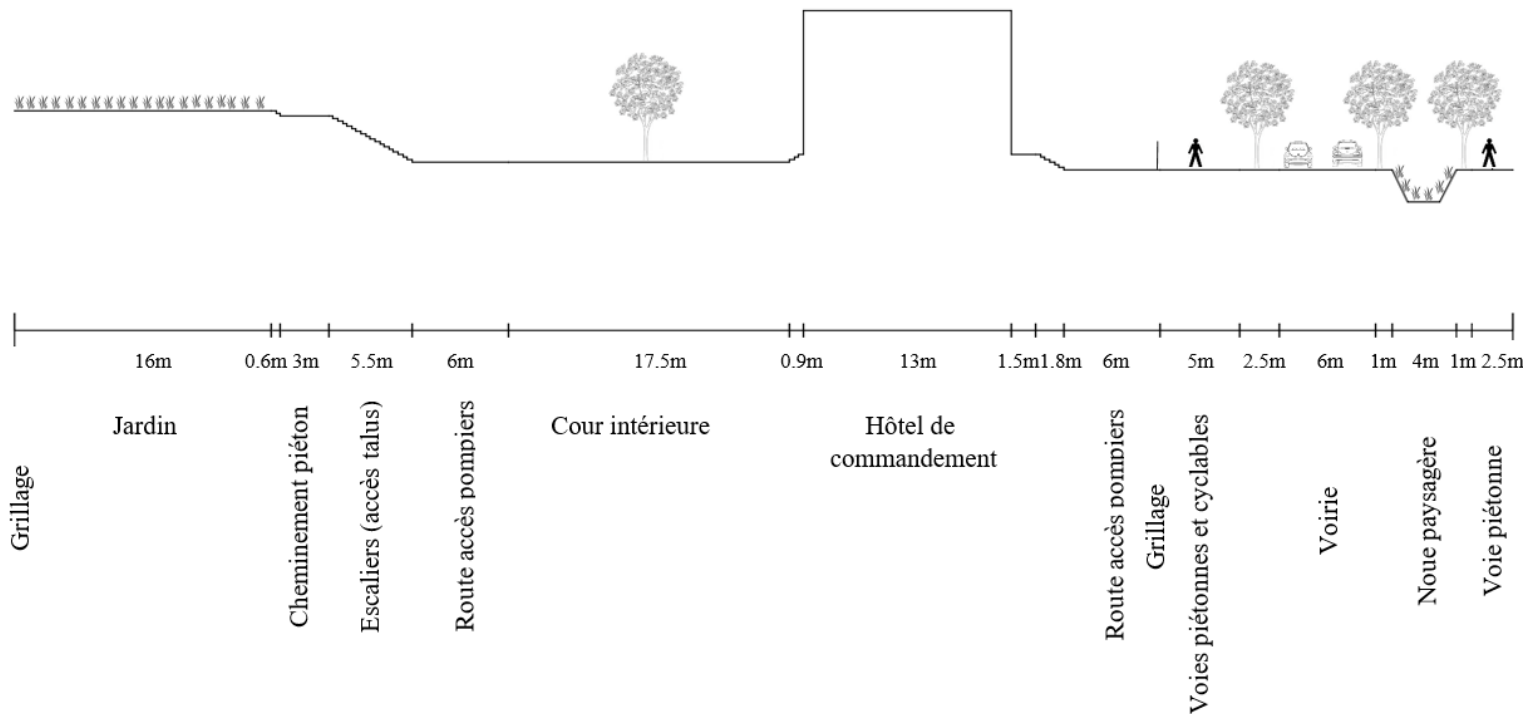


Figure 11. Coupe effectuée au centre du bâtiment

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Autocad)

Le vaste terrain de l'hôtel de commandement constitue donc un véritable potentiel pouvant offrir de nombreuses propositions d'aménagement.

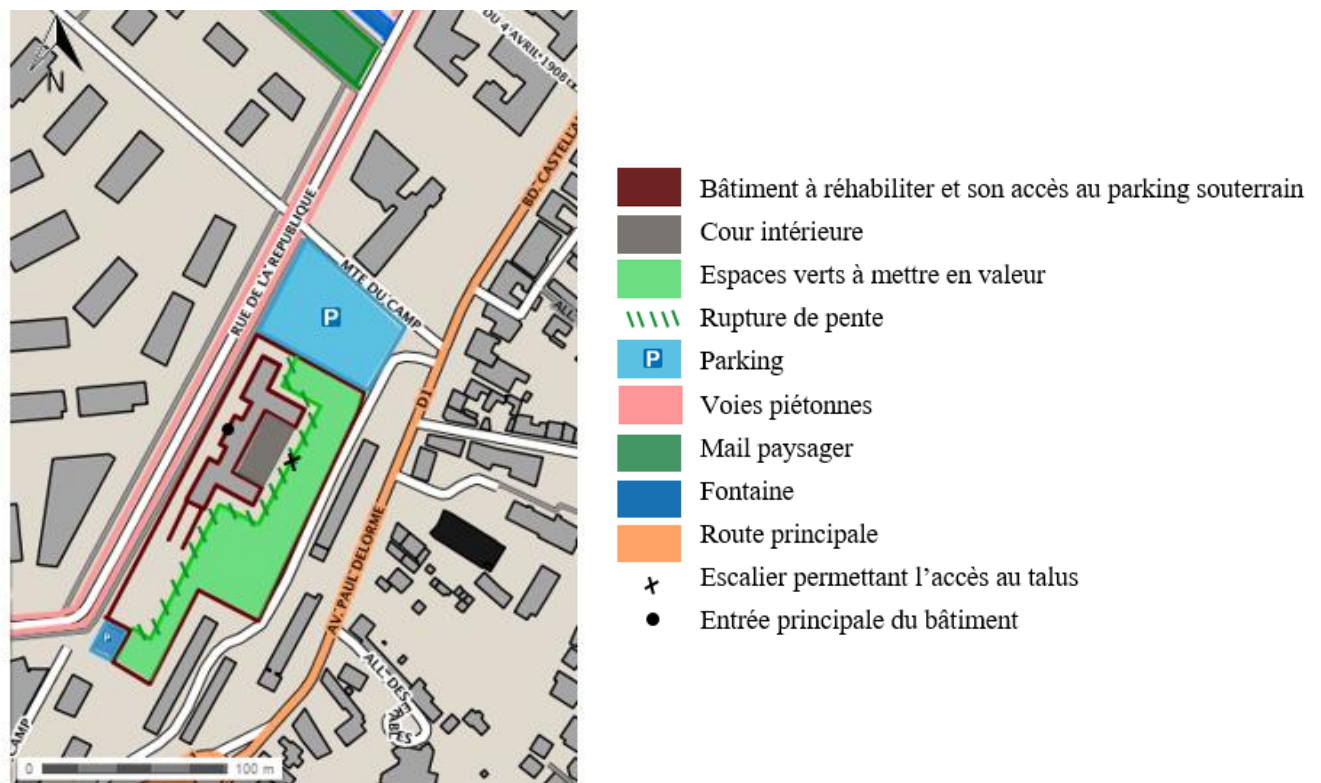


Figure 12. Organisation du terrain

Source : Géoportail
Auteur : ROUFFETEAU Sabine

3) Les objectifs du PLU

La réalisation de la ZAC a permis de remplir les objectifs de la commune, à savoir :

- Conforter et développer la polarité commerciale du centre-bourg et de la ZAC ;
- Conforter sa nouvelle attractivité tout en maintenant la mixité sociale ;
- Diversifier son offre de logements ;
- Réhabiliter son parc ancien.

Néanmoins, il reste de nombreux enjeux dont les principaux sont de profiter et de valoriser les qualités naturelles et patrimoines de la commune. La réhabilitation de l'ancien hôtel de commandement s'inscrit donc dans les volontés de la commune.

Sathonay-Camp doit également faire face à d'autres défis tels que :

- Rendre l'agglomération plus rayonnante, plus attractive et créatrice d'emplois ;
- Rendre l'agglomération plus accueillante et solidaire ;
- Rendre l'agglomération plus durable et responsable ;
- Requalifier le parc existant.

Le projet proposé devra donc intégrer ces différents défis afin de répondre au mieux aux besoins de la commune.

II. Le bâtiment et son milieu environnant

1) Un territoire de plus en plus attractif...

a) De nouvelles offres de logements et d'activités

La création de la ZAC Castellane va engendrer l'arrivée de 1 500 nouveaux habitants, auxquels vont s'ajouter les effectifs de la gendarmerie (420 familles). Afin d'accueillir cette nouvelle population, la commune s'est engagée dans un vaste programme de construction comprenant :

- 60 000 m² d'habitations soit plus de 650 logements ;
- 6 200 m² d'activités commerciales situées en rez-de-chaussée des immeubles ;
- 1 300 m² d'activités tertiaires ;
- La création d'équipements publics ;
- La création d'espaces publics destinés à mailler et viabiliser le territoire.

Dans un souci de mixité sociale en termes de revenus et de catégories socio-professionnelles, les logements sont caractérisés par leur diversité en taille et en gamme de prix (logements privés, sociaux, intermédiaires, petits collectifs, maisons individuelles...). Ainsi, toutes les tranches de la population vont pouvoir accéder à la propriété, ce qui en fait un atout majeur.

Outre la création de ces logements, des implantations commerciales sont venues compléter l'offre existante, rendant la commune de plus en plus attractive.



Figure 13. Diversité fonctionnelle

Source : ROUFFETEAU Sabine

Les qualités environnementales et sécuritaires du site séduisent également. En effet, un mail central a été aménagé afin de créer une large promenade piétonne et un vaste espace public dédié aux loisirs de plein air. En plus de ce mail paysager, un axe vert traversant le camp militaire a été créé laissant la priorité aux piétons et aux modes de transports doux grâce à la création de pistes cyclables et l'élargissement des trottoirs.

Enfin, des jardins en terrasse permettent de connecter les grandes entités entre elles et favorisent les rencontres entre les habitants. Les espaces extérieurs sont ainsi aménagés avec de nombreuses espèces végétales, ce qui préserve la ville des îlots de chaleur.



Figure 14. Un vaste mail paysager...

Source : ROUFFETEAU Sabine



Figure 15. ...avec des espaces de loisirs

Source : ROUFFETEAU Sabine



Figure 16. Création de jardins terrasses...

Source : ROUFFETEAU Sabine



Figure 17. ...et de réseaux viaires

Source : ROUFFETEAU Sabine

L'ensemble de ces aménagements est à l'origine de l'arrivée massive de nouveaux habitants dans la commune qui connaît un essor démographique depuis 2012 suite à la réhabilitation de son camp militaire : elle comptait environ 4100 habitants en 2012 et envisage d'en accueillir 8 000 d'ici l'horizon 2025.

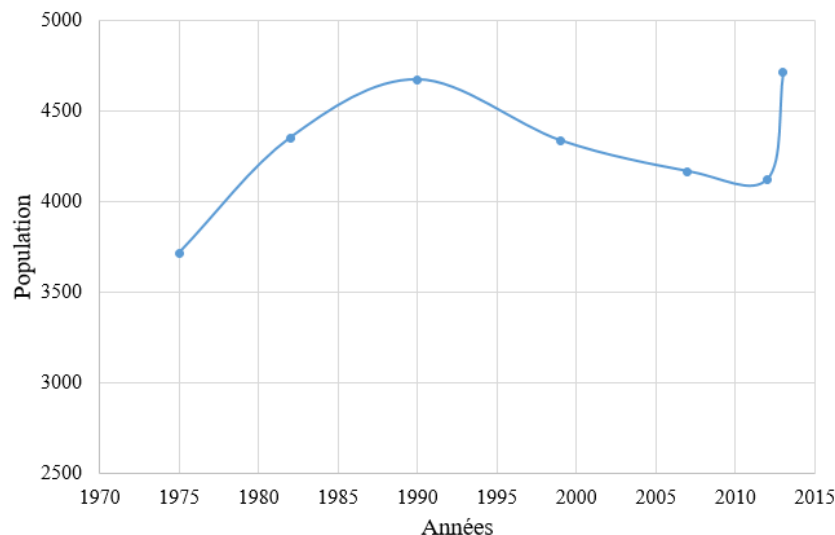


Figure 18. Evolution de la population à Sathonay-Camp

Source : INSEE

Auteur : ROUFFETEAU Sabine

Comme nous pouvons le remarquer sur le graphique ci-dessus, la population de Sathonay-Camp a commencé à fléchir à partir de 1990 ; période correspondant au début de la fermeture du camp militaire qui s'est achevée en 1997. Malgré ce coup dur, la commune a su se renouveler en proposant un programme de construction dans l'air du temps. En effet, notre société est de plus en plus sensible à la question du développement durable et de l'environnement. La commune a donc mené d'importantes réflexions à ce sujet, ce qui explique l'origine de la croissance démographique très forte amorcée lors de la réalisation de la ZAC.

Après avoir connu une perte de vitesse importante pendant de nombreuses années (disparition du camp, fermeture des commerces...), la ville est donc en train de retrouver une réelle

attractivité. Les nouveaux bâtiments, accessibles à tous et bioclimatiques, sont très prisés des nouveaux ménages. De plus, l'esprit village de la commune continue de séduire les habitants. En effet, 80 % des acquéreurs des premiers logements mis en vente dans la ZAC sont des habitants de Sathonay ou des anciens habitants, prouvant ainsi leur attachement à la commune. Enfin, en privilégiant la qualité environnementale et le paysage, ce projet attire de nombreuses personnes dont les jeunes ménages qui voient alors un cadre de vie agréable et serein pour leurs enfants.

L'arrivée de nouveaux habitants est donc due à une nouvelle dynamique mais également à un environnement naturel de plus en plus plébiscité.

b) Un cadre de vie agréable

La nature est un élément assez présent dans la commune. En effet, le parc du Haut de la Combe offre un cadre agréable tout comme la voie verte qui permet de relier Sathonay-Camp à Caluire et Cuire à pied ou à vélo. En 2010, 45% de la commune était non-urbanisée, laissant ainsi place à la nature.

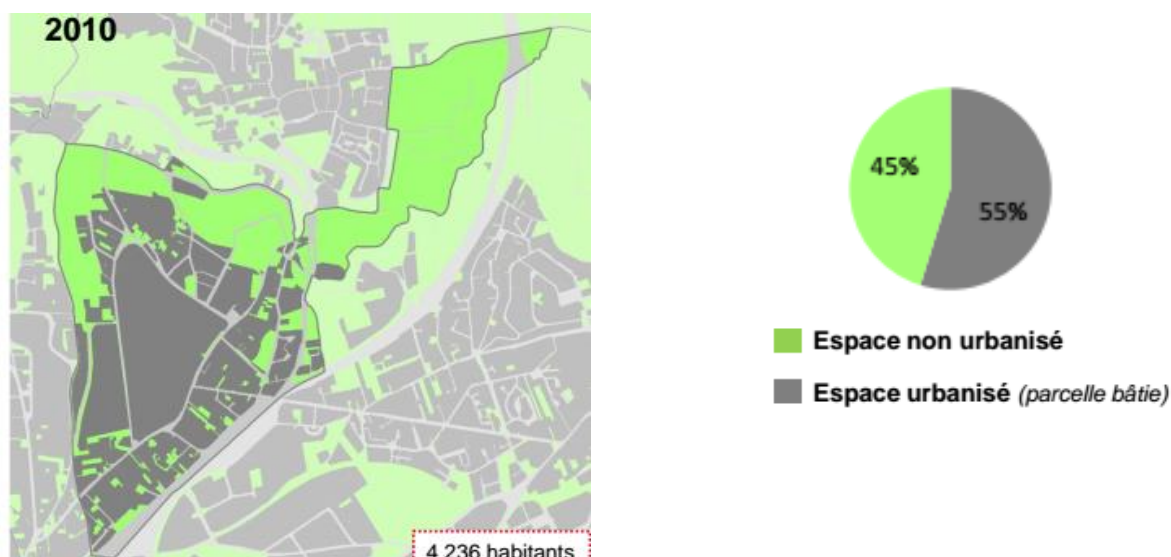


Figure 19. Une commune avec un cadre naturel

Source : PLU-H de Sathonay-Camp

Le projet de la ZAC a privilégié le respect de l'environnement et le paysage. Ainsi, les conceptions bioclimatiques des bâtiments aux architectures modernes, les matériaux utilisés et les procédés mis en œuvre ont répondu à ces critères. Une grande attention a été portée sur la mise en valeur du paysage et notamment la vue sur les Monts d'Or, collines du nord-ouest lyonnais.

L'un des objectifs du PLU-H (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat) était de penser le développement de la ville d'une manière innovante afin de préserver son identité. La commune a donc décidé de mettre la végétation au cœur du projet de ZAC en reliant les différents bâtiments par des espaces végétalisés et des allées plantées.

Tous ces espaces verts constituent un véritable élément d'attractivité. La position géographique de la commune est elle aussi avantageuse. En effet, de nos jours, de nombreuses personnes souhaitent s'éloigner des centres villes et de leurs contraintes (nuisances sonores, pollution...). Elles recherchent alors un cadre plus naturel, plus relaxant mais qui reste tout de même très accessible.

c) Une facilité d'accès et de nombreux équipements

Sathonay-Camp est une ville idéalement située et bien desservie qui offre de nombreuses possibilités d'accès :

- L'autoroute se situe à une douzaine de minutes ;
- Des transports en commun (bus) assurent les liaisons avec les communes avoisinantes et le centre-ville de Lyon (15mn) ainsi que la desserte des collèges et lycées voisins ;
- La gare de Sathonay-Camp permet de rejoindre la Part Dieu, centre des affaires de Lyon, en 9mn.
- La voie verte uniquement réservée aux modes de transport doux offre une agréable promenade jusqu'à Caluire-et-Cuire (accès au réseau de métro).
- Le parc de la Tête d'Or, composé d'un lac de 16 hectares, d'un parc zoologique et d'un jardin botanique, se situe à une dizaine de minutes en voiture.

Les nouveaux programmes de construction de la commune, son cadre naturel et sa proximité avec le centre-ville de Lyon en font donc un lieu de plus en plus attractif.

2) ...mais qui reste dominé par une population vieillissante

a) Un constat confirmé par la proportion de retraités et de futurs retraités

En s'intéressant à la répartition de la population en fonction de l'âge, on peut remarquer une part importante de la classe des plus de 60 ans. En effet, ils sont assez présents sur la commune puisqu'ils représentent presque un quart de la population. Sathonay-Camp est donc une commune, comme de nombreuses autres, qui devient vieillissante.

	2012	%	2007	%
Ensemble	4 123	100,0	4 167	100,0
0 à 14 ans	749	18,2	730	17,5
15 à 29 ans	741	18,0	792	19,0
30 à 44 ans	872	21,1	917	22,0
45 à 59 ans	827	20,1	838	20,1
60 à 74 ans	550	13,3	511	12,3
75 ans ou plus	385	9,3	380	9,1

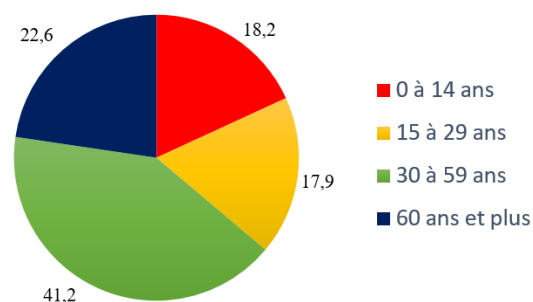


Figure 20. Répartition de la population de Sathonay-Camp en fonction des tranches d'âge en 2012

Source : INSEE
Auteur : ROUFFETEAU Sabine

Ce constat est conforté par l'évolution de la population par tranche d'âge entre 2007 et 2012. En effet, durant cette période, on peut remarquer que les principales classes d'âge qui ont augmenté sont celles de 60 à 74 ans, et celles des plus de 75 ans.

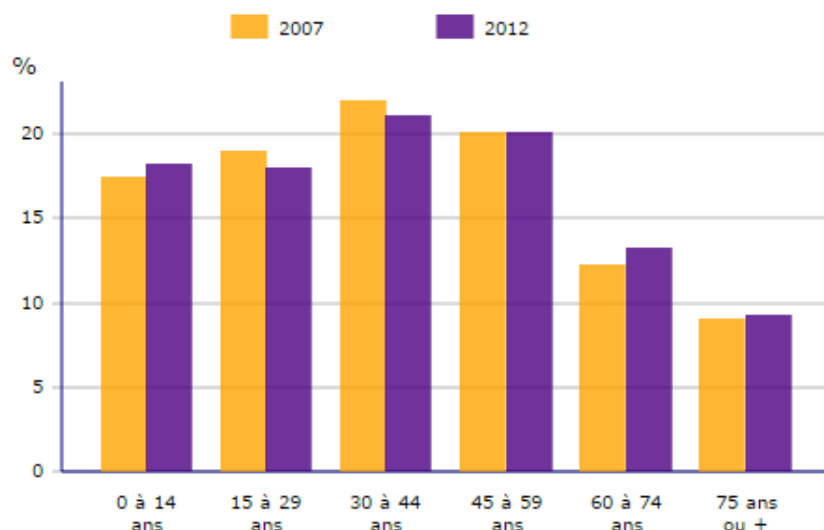


Figure 21. Evolution de la population par tranche d'âge entre 2007 et 2009

Source : INSEE

Les plus de 60 ans contribuent donc directement au vieillissement de la population. Néanmoins, les 45 à 59 ans participent aussi à ce phénomène. En effet, ces derniers constituent la classe des futurs retraités. Leur impact ne se verra donc que dans quelques années.

En analysant d'ores et déjà cette dernière classe à travers la méthode de la pyramide des âges, nous pouvons constater qu'elle est assez représentée, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Il est donc nécessaire de prendre en compte cette population dans les aménagements futurs.

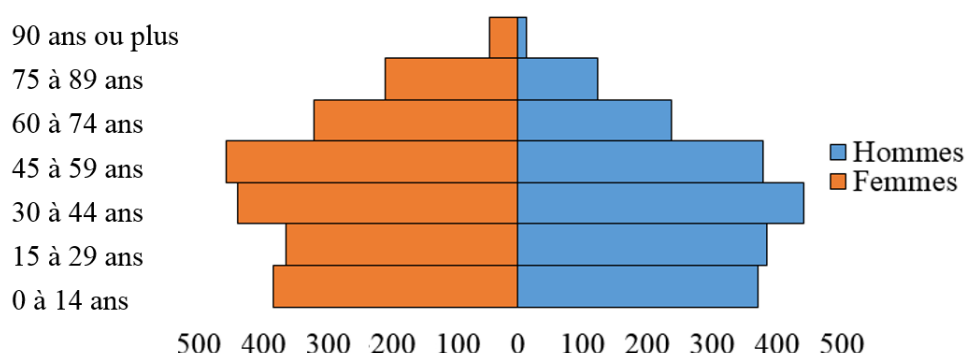


Figure 22. Pyramide des âges de Sathonay-Camp en 2012

Source : INSEE

Auteur : ROUFFETEAU Sabine

b) Des indicateurs démographiques inquiétants...

Le vieillissement de la population peut être dû à deux facteurs principaux : l'augmentation de la longévité ou bien la diminution du taux de natalité. Or, d'après les indicateurs démographiques de Sathonay-Camp, le taux de natalité est constamment supérieur au taux de mortalité. Le vieillissement de la population est donc causé par l'augmentation de la longévité. L'indice de vieillissement de Sathonay-Camp est égal à 90,4. Cet indice, rapport entre la population des 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans, est très élevé ce qui est favorable aux personnes âgées.

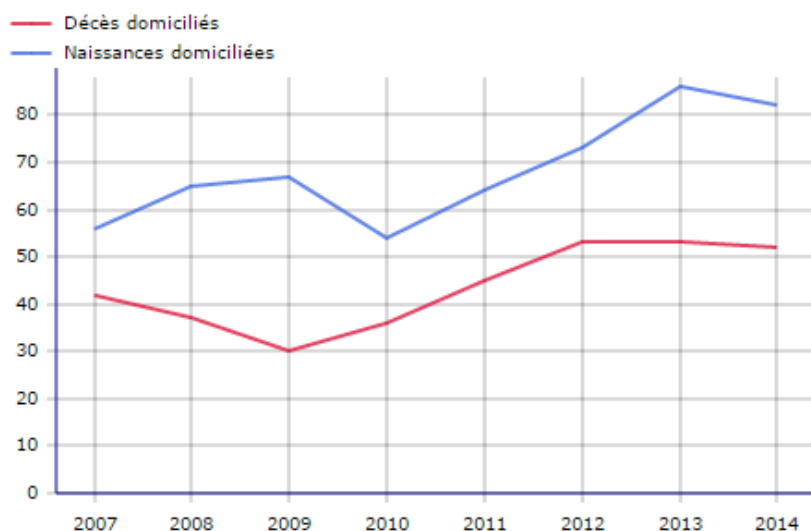


Figure 23. Evolution des naissances et des décès de 2007 à 2014

Source : INSEE

c) Un vieillissement contré par l'arrivée d'une nouvelle population

L'arrivée du pôle régional de gendarmerie fin 2012 et la création de la ZAC Castellane ont permis à la population de Sathonay-Camp de se régénérer. En effet, pour lutter contre le vieillissement de la population, la commune a décidé de se réinventer via l'accueil des gendarmes et en créant des logements accessibles aux jeunes ménages.

L'arrivée de cette nouvelle population n'a pas été prise en compte dans les données INSEE présentées. Il va donc être important de prendre également en considération l'augmentation des 30 à 59 ans mais surtout celle des moins de 15 ans. En effet, la hausse d'effectif de cette tranche d'âge a été importante et devra donc bénéficier d'aménagements.

III. Un manque d'interactions entre les générations

1) La spécialisation des structures

Auparavant, les personnes âgées étaient prises en charge par les familles. Dès lors que l'Etat a mis en place un réseau de solidarité publique (minimum vieillesse...), les familles se sont petit à petit désengagées de leurs obligations, en plaçant leurs aïeuls dans des maisons de repos. Retirées de la vie active, les personnes âgées se sont alors retrouvées hébergées dans des établissements spécialisés. Ne vivant qu'entre elles, elles ont été quelque peu mises à l'écart de la société.

Aujourd'hui, l'image de la vieillesse, souvent véhiculée de manière négative, n'incite plus les jeunes à les rencontrer. En effet, elles sont souvent associées à la maladie, à la déchéance, à l'isolement et à la mort. Les liens sociaux disparaissent donc, causant l'isolement des personnes âgées.

A Sathonay-Camp, les jeunes et les seniors se cotoient peu voire très peu, que ce soit dans les associations ou dans les activités auxquelles ils participent. Ceci est dû au fait qu'ils n'ont pas de lieux où ils peuvent se retrouver et échanger. On observe donc un problème de communication entre les différentes générations. Or ces échanges sont autant enrichissants pour les jeunes que pour les anciens. En effet, ces derniers peuvent leur transmettre leurs expériences et leurs savoir-faire tandis que les jeunes peuvent leur offrir leur attention et leur joie de vivre. Les interactions entre les générations peuvent donc être source d'épanouissement personnel et sont à valoriser.

En regardant la part des personnes âgées vivant seules à Sathonay-Camp, il s'avère nécessaire de créer une structure afin de les accueillir et de les mettre en contact avec les autres habitants. En effet, on peut constater grâce au graphique ci-dessous que plus de 50% des personnes âgées de plus de 80 ans et 30% des 65-79 ans vivent seules.

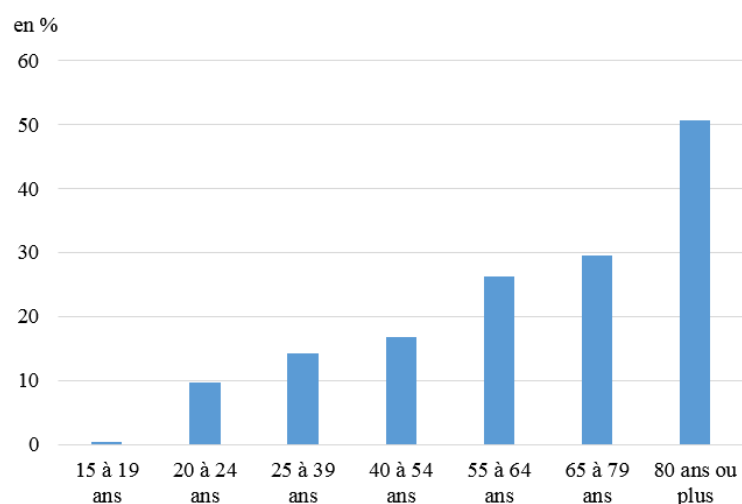


Figure 24. Personnes de plus de 15 ans vivant seules selon l'âge

Source : INSEE

Auteur : ROUFFETEAU Sabine

Ce chiffre peut s'expliquer, entre autres, par le développement des services et soins à la personne à domicile qui permettent aux personnes âgées de rester chez elles.

Néanmoins, un sentiment d'isolement résidentiel peut apparaître chez ces personnes. En effet, elles ne sont pas forcément en mesure de sortir quotidiennement et ainsi d'être en contact avec le reste de la population. De plus, en vivant seules, les personnes âgées sont plus vulnérables aux risques quotidiens tels que les chutes...

2) L'apparition d'une nouvelle tranche d'âge

Notre société compte de plus en plus de personnes âgées vivant de plus en plus longtemps. Ceci se traduit par l'apparition d'une nouvelle tranche de vie. En effet, l'augmentation de la longévité et le recul de l'âge des incapacités sont à l'origine de la classe des nouveaux retraités.

Le départ en retraite induit pour la plupart du temps une diminution des relations : celles-ci se retrouvent limitées au réseau familial et parfois de voisinage.

Se retrouvant sans activité, les nouveaux retraités se mettent en quête de nouvelles formes d'insertion sociale afin de combler les sentiments d'ennui, de solitude et d'inutilité qui peuvent survenir.

Les nouveaux retraités forment aujourd'hui une génération qui pourrait être à l'origine d'une nouvelle manière de vivre-ensemble. Etant à la recherche de nouveaux liens sociaux et ayant du temps à partager, cette classe apparaît comme étant la plus apte à renouer des liens avec les plus jeunes générations. En effet, entre les départs à la retraite et l'âge des incapacités, peut se dérouler une vingtaine d'années. Les jeunes retraités peuvent donc mettre cette période à profit des autres.

A Sathonay-Camp, les interactions entre les générations sont insuffisantes. La création d'un lieu de rencontre apparaît nécessaire afin de lutter contre la séparation des différentes classes d'âge et de développer les lieux de partages et d'échanges.

3) L'hôtel de commandement, un lieu idéal pour la création d'un pôle intergénérationnel

Le manque d'interactions entre les générations fait ressortir la nécessité de créer un pôle de rencontre. Celui-ci permettrait à la fois de subvenir aux besoins de la commune liés au vieillissement de la population mais également de faciliter l'insertion des nouveaux habitants.

L'hôtel de commandement, non loin des commerces de proximité et bien desservi, pourrait donc constituer un lieu d'habitation pour les personnes âgées qui souhaitent rompre avec l'isolement résidentiel. Spacieux et verdoyant, le site pourrait offrir un cadre de vie agréable.

De plus, étant situé près du terrain de pétanque - lieu souvent plébiscité par les personnes âgées - de l'église et du pôle médical, sa position est favorable à l'implantation d'un pôle intergénérationnel.

IV. Synthèse

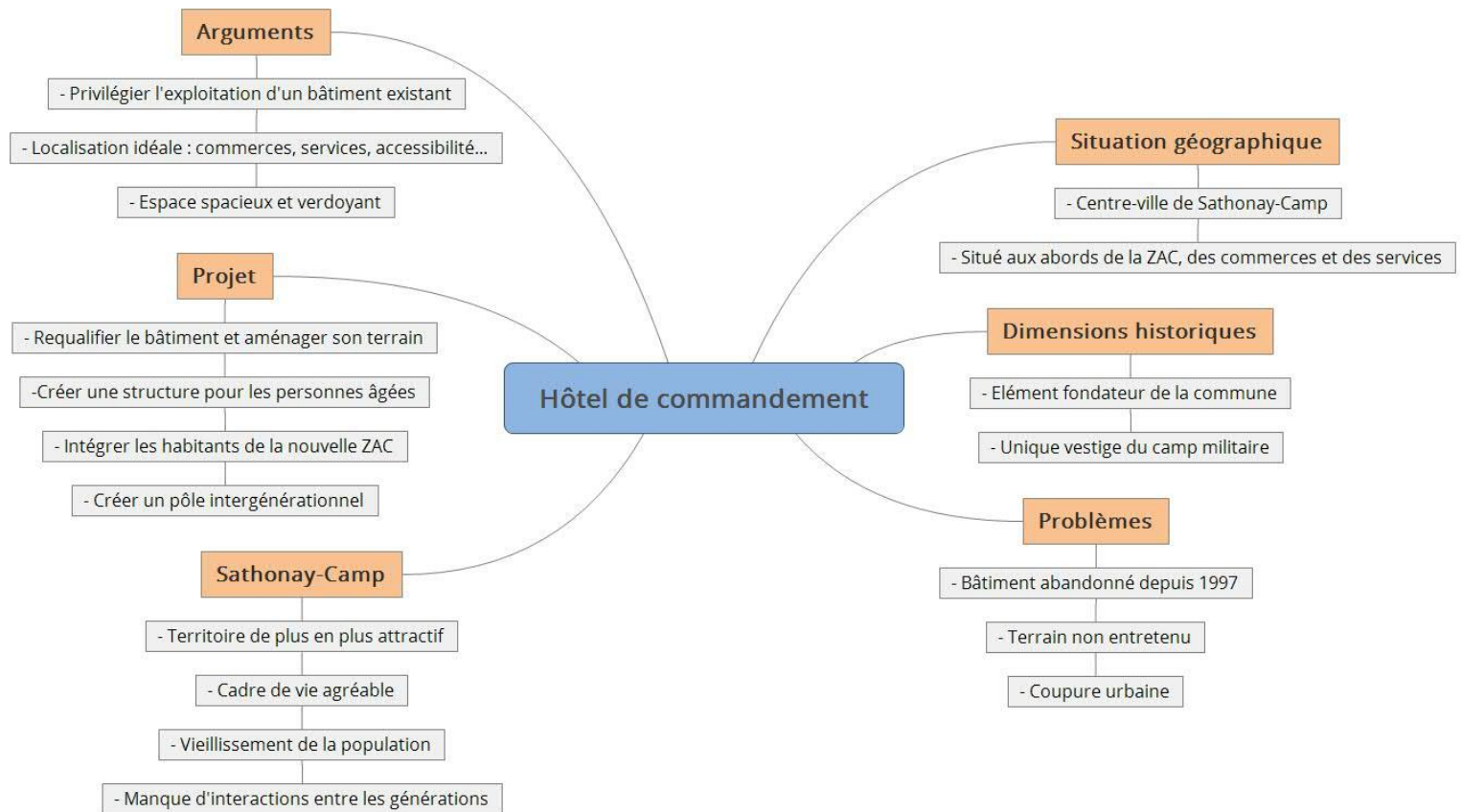


Figure 25. Synthèse de la situation actuelle

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Xmind)

Propositions d'aménagement

Après une étude des enjeux et des objectifs de la commune, le projet d'aménagement que je propose de mettre en place est celui d'un pôle intergénérationnel. En effet, nous sommes aujourd'hui confrontés à la longévité et au risque de rupture entre les âges. L'exclusion sociale, culturelle et intergénérationnelle fait partie intégrante de la société française. De nombreux fossés existent entre les générations. Les personnes âgées sont vues comme des êtres passifs. Aujourd'hui, la société des seniors est de plus en plus présente, pour autant nous sommes encore loin de la société avec les séniors. Il est donc nécessaire d'inventer un nouvel art de vivre-ensemble afin de préparer l'avenir et d'anticiper le vieillissement de la population française.

Aujourd'hui, de plus en plus de projets intergénérationnels voient le jour afin de répondre aux besoins dus au vieillissement progressif de la population. L'intergénérationnalité est devenue un nouveau défi visant à tisser des liens entre les différentes générations. Néanmoins, il ne suffit pas de faire cohabiter différentes tranches d'âge, comme on peut le voir dans beaucoup de projets, mais aussi de les mettre en relation au quotidien.

Afin de renforcer les liens entre les différentes tranches d'âge, j'ai donc décidé de créer un pôle intergénérationnel. Pour cela, j'ai opté pour le regroupement d'une résidence pour personnes âgées et d'une ludothèque, équipement culturel qui permet aux habitants de partager de nombreuses activités telles que les jeux de société et le travail d'art manuel tout en leur permettant d'avoir accès à certaines ressources (bibliothèque...).

Pour un bon fonctionnement de ce pôle intergénérationnel, il me paraît important que l'accueil des personnes âgées se fasse via une maison de retraite et non pas un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). En effet, l'objectif de ce projet est de recréer des liens intergénérationnels. Il est donc nécessaire que tous les résidents soient en pleine possession de leurs moyens.

I. Création d'une maison de retraite

1) Les habitations

La commune connaît un manque d'équipements en terme de prise en charge des personnes âgées autonomes (un EHPAD est déjà présent sur la commune). Des projets doivent voir le jour afin de s'adapter au mieux au vieillissement de la population sathonarde et même lyonnaise. De plus, ce besoin va avoir tendance à s'accroître dans les prochaines années du fait de l'augmentation de la longévité.

Etant donné que l'habitat occupe une place importante dans la vie des seniors, j'ai décidé de créer 18 studios dans l'hôtel de commandement (dont deux où les personnes âgées pourront vivre en couple). Ceux-ci comprendront au minimum une salle de bain, un lit, une table de nuit, un canapé, une grande armoire, une table avec des chaises, un meuble pouvant servir de meuble télé, ainsi qu'un coin cuisine. En effet, même si un service de restauration sera assuré, il est nécessaire que chaque résident puisse avoir accès à une cuisine afin de pouvoir recevoir ses proches.

En créant des habitations au sein d'une structure collective, cela pourrait être une solution pour assurer l'autonomie des personnes âgées et pour lutter contre leur isolement.



Figure 26. Exemple de l'organisation d'un studio

Source : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

Au vu de la forme du bâtiment et de la disposition des fenêtres, les tailles des studios ne seront pas tout à fait les mêmes : elles varieront entre 28 et 31m² pour les personnes seules et seront de 40m² pour les personnes vivant en couple - les normes étant de 20m² pour une chambre individuelle et de 40m² pour les chambres doubles.

Pour plus de confort et de tranquillité, l'ensemble des chambres a été aménagé à l'étage. Deux ascenseurs permettront aux personnes âgées d'y accéder facilement sans utiliser les escaliers. Les personnes âgées pourront vivre dans l'hôtel de commandement en tant que locataires, en toute autonomie et pourront profiter des services à domicile offerts. Ainsi, chaque résident pourra bénéficier d'une sphère d'intimité et participer aux activités proposées par le service animation s'il le désire. Seules les heures de repas seront imposées.

2) Les services dédiés à la maison de retraite

- L'espace repas et l'espace repos

L'espace repas a été conçu pour accueillir une quarantaine de personnes. Il s'agira des résidents de la maison de retraite mais il sera également possible aux personnes extérieures et aux familles de réserver une table. En effet, le bâtiment sera ouvert aux habitants du quartier et aux visiteurs qui pourront également participer aux activités proposées au sein de la résidence et de la ludothèque.

L'espace repas communiquera directement avec le salon détente, lieu d'échanges où les personnes âgées pourront se retrouver pour discuter, prendre un café, jouer aux cartes, regarder la télévision... De nombreux fauteuils et tables seront disposés de part et d'autre de la salle.

L'accès à l'extérieur se fera via la salle à manger – au vu de l'impossibilité de modifier la façade du bâtiment. Les larges fenêtres permettront d'avoir une vue d'ensemble sur l'extérieur.

- La cuisine

La cuisine sera située à proximité de la salle à manger afin d'éviter tout aller-retour. Elle sera équipée pour les professionnels et comportera un local pour le cuisinier ainsi qu'un monte-charge pour vider les ordures. En effet, les livraisons se feront par la porte. Les déchets, ne devant pas utiliser les mêmes chemins, seront évacués par le sous-sol.

- La buanderie

Une buanderie, lieu de rencontres informelles, sera mise à la disposition des résidents. Elle se situera au premier étage.

- Les structures pour le personnel

En plus des services dédiés aux résidents, toutes les structures nécessaires au personnel et au bon fonctionnement du centre vont être créées. Ainsi, seront aménagés des locaux pour l'accueil des familles, pour la direction, pour le personnel (vestiaires, salle de repos...), pour l'entretien du bâtiment. Un atelier de stockage sera aussi créé et sera réservé aux techniciens.

3) L'espace extérieur

- Le jardin qui allie calme et détente

Une partie du terrain extérieur sera exclusivement réservée aux personnes âgées. Elles auront alors la possibilité de se retirer dans un espace plus calme.

Les jardins, se situant au-delà du talus, devront être facilement accessibles. J'ai ainsi envisagé d'aménager une rampe d'accès avec une pente faible¹ (4% maximum) pour permettre aux personnes âgées de s'y rendre sans difficultés.

Le talus, végétalisé, sera accompagné de jardinières sur pieds qui permettront aux personnes âgées avec des difficultés de ne pas se baisser pour jardiner. D'autres jardinières surélevées seront installées au niveau des jardins collectifs.



Figure 27. Exemple de jardinières sur pieds

Source : lebonheuredanslejardin.org

- La cour intérieure

La cour intérieure du bâtiment est aujourd'hui entièrement bétonnée. Pour plus de confort et pour en faire un lieu plus agréable, j'ai décidé de la végétaliser. Cela permettra de rendre cet espace plus accueillant et chaleureux. Des terrasses pourront y être installées pendant la période estivale.

En limitant l'utilisation du béton, cela permettra de lutter contre les îlots de chaleur et donc d'offrir un cadre plus serein en cas de fortes chaleurs, ces dernières ayant tendance à devenir de plus en plus fréquentes avec le changement climatique.

Les accès pompiers seront également végétalisés. Seul le chemin passant devant l'hôtel de commandement restera bétonné – les passages des camions de livraisons étant très fréquents.

- La zone de livraison

Les livraisons alimentaires se feront via l'accès pompiers et seront directement mises en cuisine. Les camions entreranno par le portail déjà présent et ressortiront par une nouvelle voie créée au niveau de l'entrée principale de l'hôtel de commandement.

- Les parkings

Le parking souterrain pourra être utilisé par le personnel de la maison de retraite mais aussi par les personnes travaillant au sein de la ludothèque. Les visiteurs pourront utiliser les parkings municipaux se trouvant aux extrémités du terrain.

Des bornes à vélo seront installées afin de promouvoir l'utilisation des modes doux.

¹ FERNE, Georges. *Un logement adapté aux seniors*. Editions Eyrolles, 2008. 131 pages.

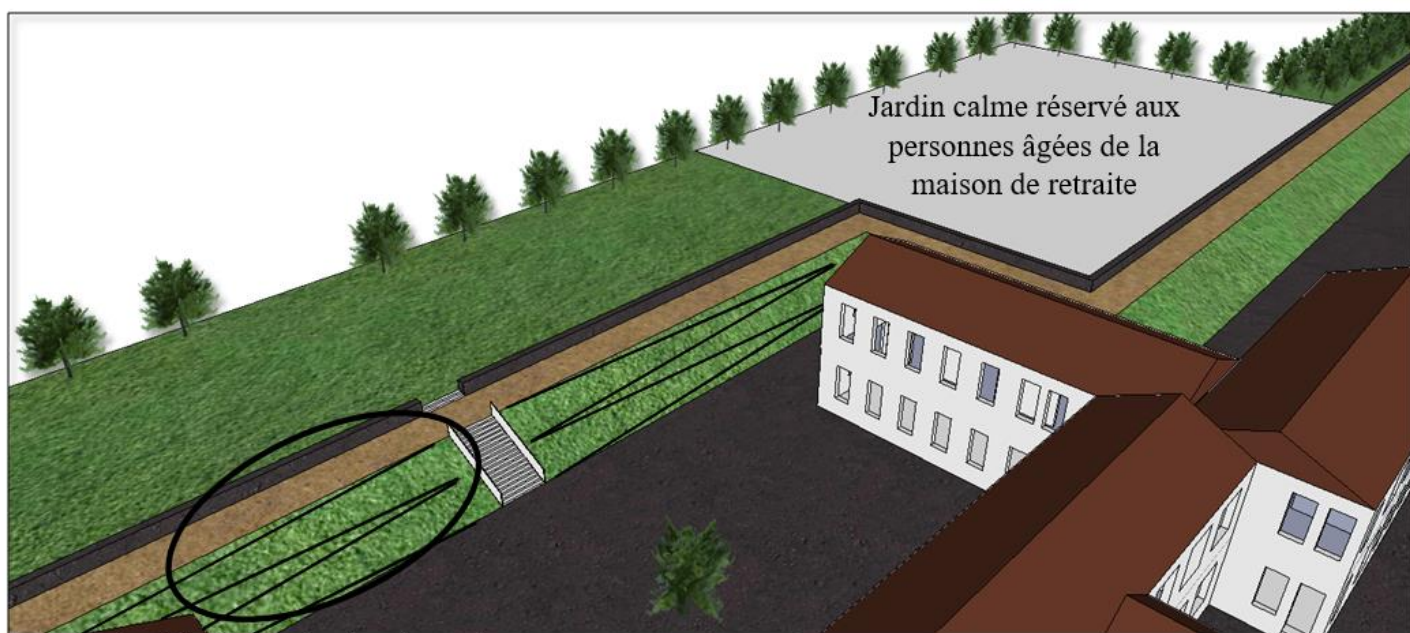


Schéma simplifié du chemin adoucisseur de pente

Figure 28. Représentation du jardin de la maison de retraite et des cheminements piétons

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)



Figure 29. Représentation de la zone de livraison et des stationnements

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

II. Création d'un espace intergénérationnel

En plus de créer une maison de retraite, j'envisage de réaliser une ludothèque ouverte à tous. En effet, je souhaite que ce centre culturel de proximité regroupe l'ensemble des habitants, toutes catégories d'âge confondues. Le fait d'installer cette ludothèque dans le même bâtiment que la maison de retraite favorisera les rencontres et les échanges entre les habitants, créant ainsi des relations intergénérationnelles dans la mesure où beaucoup d'enfants seront présents. La réunion de la maison de retraite et de la ludothèque permettra de créer un véritable lieu de vie, d'échanges, de rencontres, de soutien, d'écoute, de conseil... Ce sera un espace public divertissant et culturel. Ce pôle sera à la source du dynamisme individuel puisque chacun pourra faire part de ses expériences et en apprendre de celles des autres. Ce lieu favorisera donc la cohésion sociale et pourra permettre d'accueillir et d'intégrer plus rapidement les familles qui viennent s'installer dans la nouvelle ZAC.

Ce pôle intergénérationnel, élément structurant du lien social, comprendra des espaces de culture, d'éducation, d'insertion, d'habitat, de loisirs, de nouvelles technologies...

1) Les lieux et services mixtes

Les lieux accessibles par tous occuperont une surface de plus de 430 m² avec :

- La salle de jeux

Cette salle sera dédiée aux jeux collectifs tels que les jeux de société. Ouverte à tous, elle permettra de regrouper différentes tranches d'âge autour d'activités ludiques. Les jeunes et les anciens pourront alors tisser des liens : par exemple, les personnes âgées pourront initier les plus jeunes aux échecs...

- La salle de jouets

La salle de jouets s'adresse au jeune public, qui devra être accompagné par du personnel encadrant. Ce vaste espace consacré aux enfants comprendra des jeux favorisant l'éveil des très jeunes, de nombreuses installations ludiques (maison, cuisinière, marché...) afin de faire jouer les enfants ensemble. On pourra aussi y trouver des jeux de construction et d'agilité (kapla, lego...). Chacun pourra, quel que soit son âge, satisfaire ses envies. De plus, il sera possible aux enfants d'emprunter certains jouets de la ludothèque pour une période déterminée. Cela renforcera la solidarité du quartier.

- La bibliothèque

La bibliothèque sera destinée autant aux personnes âgées, qu'aux enfants et à toutes les personnes venant à la ludothèque. Elle comportera un ensemble de livres appartenant à différents genres (littératures enfantines, romans, revues, journaux...) – la bibliothèque de Sathonay-Camp n'offrant pas une gamme de choix assez large et n'ayant pas d'espace de

lecture. L'intérêt de cette nouvelle bibliothèque sera justement que les enfants comme les adultes pourront confortablement lire dans cet espace. Ce dernier sera également réservé à la lecture de contes pour les enfants. La bibliothèque communiquera directement avec la salle commune, composée de nombreuses tables et de fauteuils. En cas de forte affluence, le coin lecture pourra donc être déplacé dans cette salle.

- La salle commune

La salle commune, accessible à tous, sera un lieu privilégié pour les échanges et les rencontres intergénérationnelles. Les résidents de la maison de retraite ou bien les habitants de Sathonay-Camp pourront aider les enfants à faire leurs devoirs.

- La salle informatique

La salle informatique sera séparée de la salle commune. En effet, cette pièce pourra servir de lieu d'apprentissage pour certaines personnes âgées qui ne contrôlent pas totalement l'informatique. Il leur faudra alors un lieu calme pour plus de concentration. Les enfants pourront aussi aider les personnes âgées à utiliser les outils numériques.

- La salle de sport

Une salle de sport sera mise à disposition des résidents et des habitants. Elle comportera certaines machines de sport, ainsi que des équipements pour la gymnastique douce, la danse (tapis, boules, enceintes, miroirs...).

- La salle d'arts manuels

La salle d'art manuel comprendra de grands espaces de rangement qui permettront d'aménager la salle selon l'activité pratiquée. Elle pourra à la fois convenir aux enfants (pâte à modeler, origami, sculpture, découpatch, fusain, peinture...) et aux adultes (peinture sur verre, poterie...).

- La cuisine

En plus de la cuisine réservée aux professionnels, une cuisine sera mise à disposition des résidents et des personnes de la ludothèque afin de réaliser des activités culinaires.

2) Représentations de l'espace

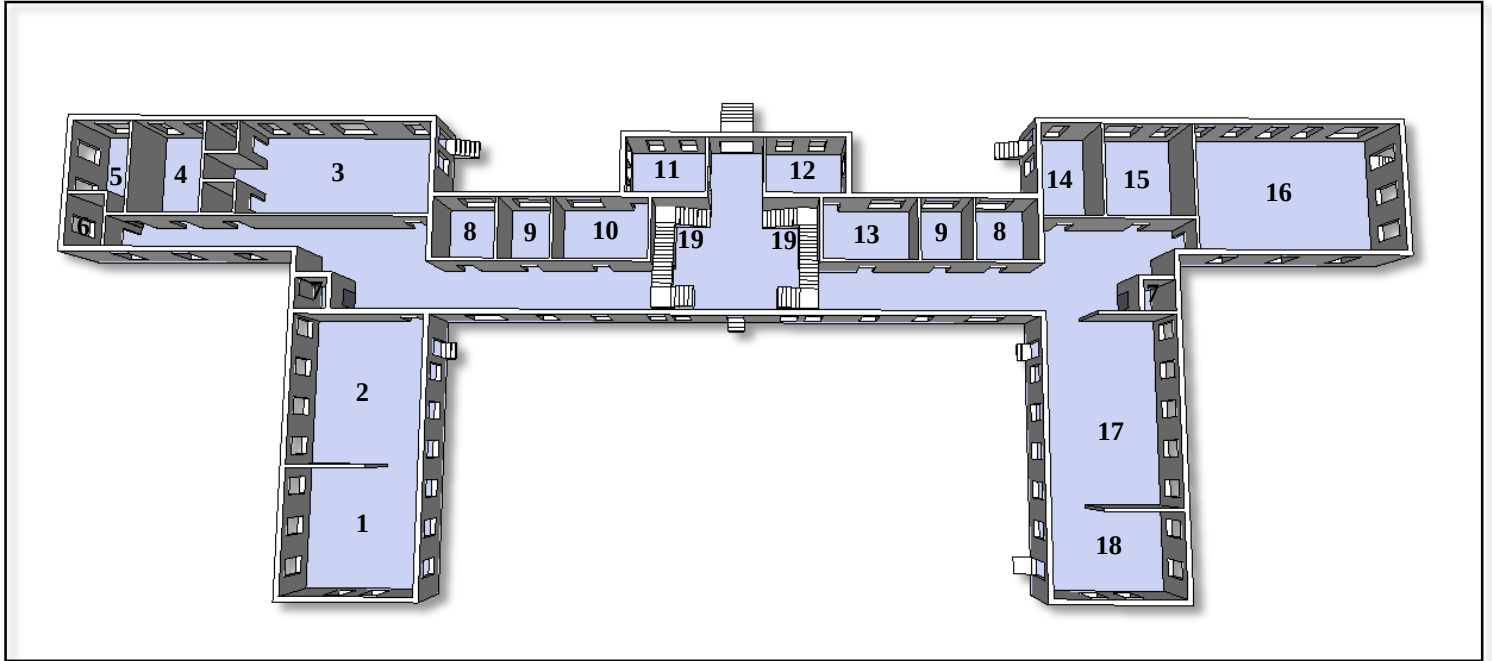


Figure 30. Plan du rez-de-chaussée

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

- 1 Espace repos réservé aux résidents de la maison de retraite (65m²)
- 2 Espace repas (79m²)
- 3 Cuisine réservée aux professionnels avec locaux du cuisinier, monte-charge et accès livraisons (89m²)
- 4 Cuisine pouvant être utilisée par les résidents et les personnes de la ludothèque (28m²)
- 5 Atelier de stockage (20m²)
- 6 Local pour l'entretien du bâtiment (8m²)
- 7 Ascenseurs (4m²)
- 8 Toilettes (16m²)
- 9 Vestiaires pour le personnel de la maison de retraite (13m²)
- 10 Bureau de direction de la maison de retraite (24m²)
- 11 Accueil de la maison de retraite (18m²)
- 12 Accueil de la ludothèque (18m²)
- 13 Bureau de direction de la ludothèque (24m²)
- 14 Salle informatique (24m²)
- 15 Salle de jeux (35m²)
- 16 Salle de jouets (110m²)
- 17 Salle commune (105m²)
- 18 Bibliothèque (45m²)
- 19 Escaliers

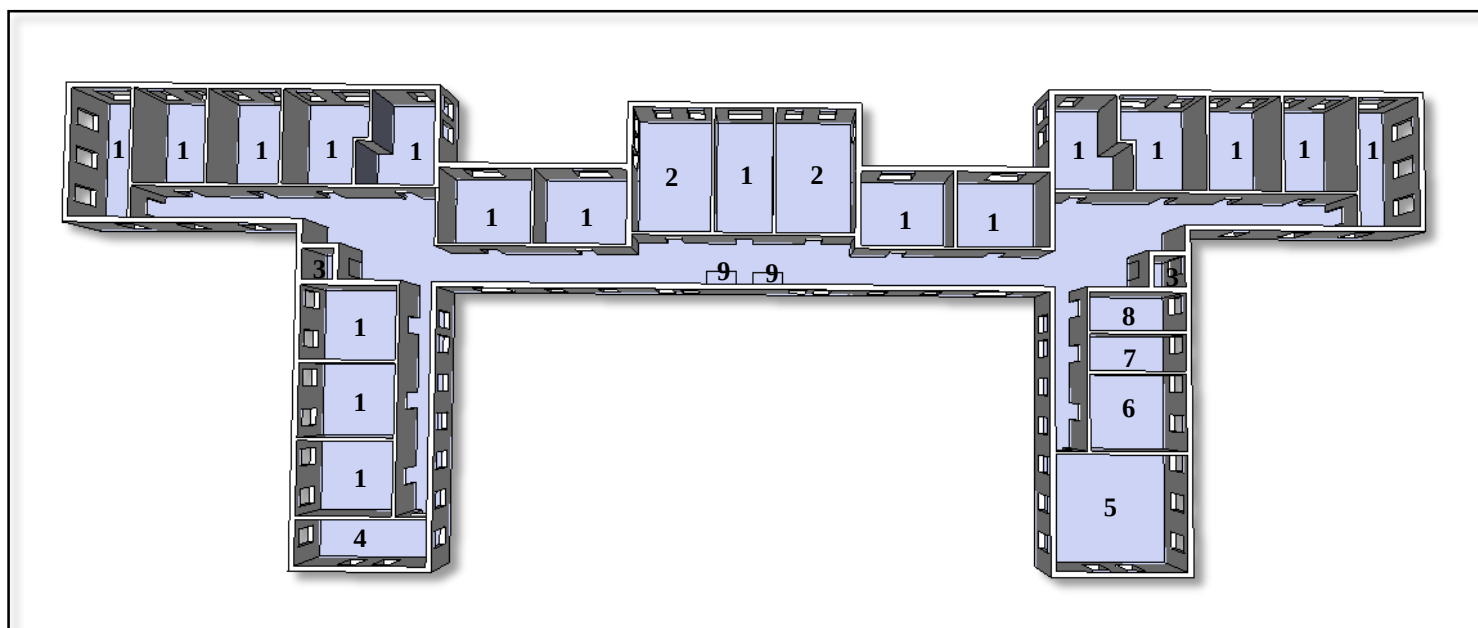


Figure 31. Plan de l'étage

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

- 1 Chambres individuelles (28-31m²)
- 2 Chambres doubles (40m²)
- 3 Ascenseurs (4m²)
- 4 Salle de repos pour le personnel de la maison de retraite (23m²)
- 5 Salle de sport (61m²)
- 6 Salle de travaux manuels (30m²)
- 7 Buanderie (14m²)
- 8 Toilettes (15m²)
- 9 Arrivées des escaliers

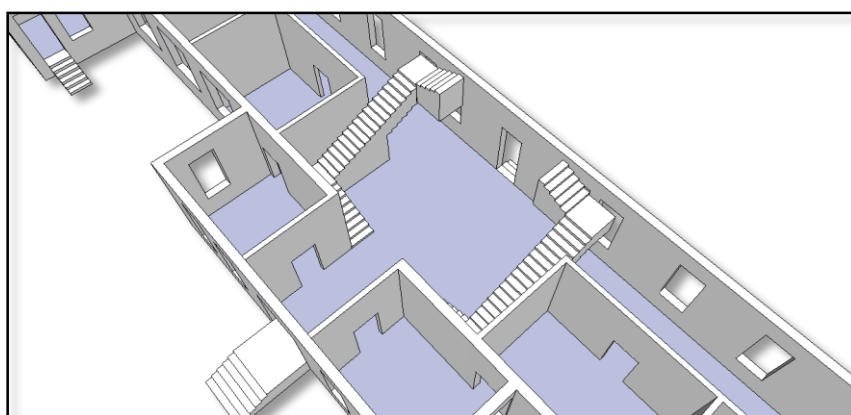


Figure 32. Représentation des escaliers

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

La répartition des différents espaces a été faite en tenant compte de la position des fenêtres. L'ensemble de la surface disponible a été optimisé au maximum. Les escaliers ont ainsi été aménagés de manière à occuper le moins d'espace possible – les personnes pouvant passer en dessous.

En ce qui concerne les parties communes, qui possèdent généralement des fenêtres d'un seul côté, je propose de créer des impostes vitrées dans les cloisons. En effet, celles-ci permettront de laisser la lumière des couloirs pénétrer dans les pièces. Cela permettra un gain de luminosité.

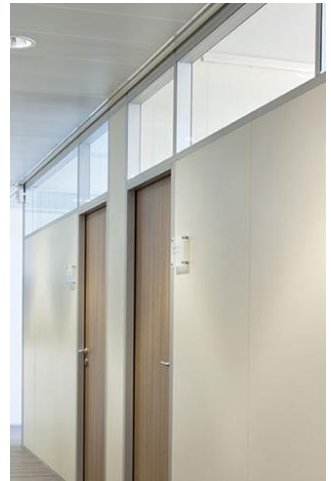


Figure 33. Cloison avec impostes vitrées

Source : aepttravaux.com

III. Favorisation du côtoiement quotidien des générations

1) Recréer un lien intergénérationnel entre les jeunes et les seniors

L'ensemble des structures prévues dans le bâtiment est destiné à redynamiser les solidarités familiales et collectives et à favoriser le lien social.

En incitant les différentes générations à se côtoyer, ce pôle permettra de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

La maison de retraite sera un moyen pour les personnes âgées, qui nécessitent certains services, de mettre à leur disposition des conditions favorables leur permettant de conserver ou de recréer un projet de vie individuel. La présence de la ludothèque permettra d'éviter la ghettoïsation des personnes âgées puisque dans les maisons de retraite classiques, elles vivent uniquement entourées de personnes du même âge et ne voient que très peu d'enfants ou de personnes extérieures. La présence des enfants pourra permettre de maintenir les personnes âgées dans la réalité de la vie, évitant ainsi qu'elles ne se sentent coupées du monde. De plus, la vieillesse est souvent un temps propice au dialogue puisque cette période est marquée par un gain de temps à partager avec les autres. En effet, les retraités ont plus de temps pour écouter les enfants, leur raconter des histoires, jouer avec eux...

En mettant en place un pôle intergénérationnel, cela offre la possibilité de rester actif et de continuer à avoir des contacts avec d'autres âges. Ainsi, de nombreuses activités collectives seront mises en place ; celles-ci regrouperont tous les âges.

Les rencontres seront stimulées mais pas imposées puisque le pôle fonctionnera selon le bon vouloir des résidents de la maison de retraite et des adhérents de la ludothèque. Ainsi, chacun sera libre de participer aux activités qui l'intéressent.

La salle commune sera le principal lieu pour les échanges intergénérationnels. En effet, les personnes âgées (« mamies conteuses »²) pourront régulièrement y lire des contes aux enfants. Cette activité calme et bénéfique permettra d'instaurer la confiance entre le lecteur et les enfants, créant ainsi des relations affectives. De plus, la seule présence des enfants permettra aux personnes âgées de se changer les idées.

L'affection et la tendresse, qu'elles soient données ou reçues, sont les principaux apports que peuvent procurer les enfants aux personnes âgées.

La salle commune pourra également servir de lieu pour l'aide aux devoirs. En effet, des enfants pourront solliciter l'aide des personnes âgées en cas de besoin et si leurs parents ne sont pas disponibles.

De nombreux ateliers pédagogiques pourront également être mis en place. Ainsi, tous les âges pourront jouer et travailler ensemble. Cela permettra de dépasser les rencontres intimidantes et de faire participer tous les âges à des activités collectives telles que la peinture, la sculpture, le chant, le théâtre..., en prenant du plaisir à partager et à apprendre ensemble.

² GUFFENS, Caroline. *Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées*. Les éditions namuroises, 2006. 114 pages.

Les enfants pourront également utiliser la salle de sport. En effet, en plus des machines, la salle comportera un certains nombres de tapis. Les enfants pourront alors faire de la gymnastique douce avec les personnes âgées, ce qui peut être amusant et enrichissant pour tous³.

Les volontaires pourront également réparer les jeux et jouets cassés des enfants ou rendre d'autres petits services informels (bricolage...).

Enfin, certains événements occasionnels pourront être mis en place pour l'accueil des proches. L'organisation des journées de fêtes permettra à chacun de discuter de ses expériences avec les enfants et de faire part de son ressenti.

2) Rassembler les générations autour des activités extérieures

- Des jardins participatifs

En plus des aménagements intérieurs, il est important de prévoir des espaces extérieurs où les différentes tranches d'âge pourront se retrouver. Pour cela, j'ai décidé de créer des jardins collectifs et participatifs ainsi que des potagers. Les enfants pourront alors venir jardiner avec les personnes âgées ou bien avec d'autres habitants de la commune. En effet, ils n'ont pas tous cette possibilité. Sachant que les activités de jardinage sont généralement appréciées à l'école, il m'a paru pertinent de créer des jardins où chacun pourra intervenir. Les enfants pourront entretenir une partie des jardins et planter leurs propres pousses. En plus d'être ludique, cette activité sera également pédagogique puisque les enfants pourront étudier la croissance des plantes et leur cycle de vie.

Le fait de jardiner ensemble créera des liens entre les habitants et leur permettra de transmettre leurs connaissances du jardinage. De plus, les fruits et légumes récoltés pourront être utilisés pour la confection de plats, desserts et confitures artisanales lors des activités culinaires de la ludothèque.



Figure 34. Exemple de potagers participatifs

Source : patagerdurable.com

³ GADET, Carole, SORIN, Diane. *Carnet de voyage intergénérationnel : Grandir ensemble*. Les Editions de l'Atelier, 2010. 126 pages.

- Un poulailler

En plus de créer des jardins et des potagers collectifs, je souhaite mettre en place un poulailler⁴ avec une vingtaine de poules.

Le fait d'avoir des poules offre de nombreux avantages dont l'un des principaux est celui de l'anti-gaspillage puisqu'elles se nourrissent des restes des déchets organiques. Mangeant un peu de tout (herbe, céréales, salades, viandes...), les poules mangent aussi des insectes. C'est donc un excellent moyen pour limiter l'utilisation de pesticides ou autres produits phytosanitaires qui polluent l'environnement.

Les poules permettront aussi de donner des œufs frais, naturels, qui pourront être utilisés pour faire des gâteaux ou autres recettes.

De plus, leurs déjections, riches en éléments nutritifs, pourront servir de terreau pour les plantes.

Outre cet aspect écologique, les poules représentent quelque chose d'attractif pour les enfants qui pourront venir les voir quand ils en ont envie. Leur présence pourra être vecteur d'attractivité pour les plus jeunes et donc pour l'ensemble de la famille. L'enclos des poules pourra s'ouvrir vers un petit parc dans lequel les enfants pourront être au plus près des animaux.

Quelques tables de pique-nique pourront aussi être installées à proximité de ce parc.

Des jardinières surélevées seront également installées. De nombreux bancs agrémenteront les promenades.



Figure 35. Exemple de jardinières surélevées adaptées à toutes les tailles

Source : naturalignum.fr



Figure 36. Exemple de banc fleuri

Source : primrose.fr

En ce qui concerne la structure du poulailler, une cabane sera aménagée avec des nids et des perchoirs.



Figure 37. Exemple de poulailler

Source : Poulailler.org

⁴ GUFFENS, Caroline. *Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées*. Les éditions namuroises, 2006. 114 pages.

- Une cabane à outils

Afin de stocker l'ensemble des outils nécessaires au jardinage, j'ai opté pour la création d'une cabane de jardin. Celle-ci sera construite non loin des jardins et sera en bois afin de s'insérer dans le paysage. Elle sera raccordée à un système de récupération des eaux pluviales ruisselant sur les toits de l'hôtel de commandement ; cela permettra l'arrosage des plantes.



Figure 38. Exemple de cabane de jardin

Source : Deavita.fr

- Les clôtures

En ce qui concerne les délimitations du site, je souhaite mettre en place des clôtures discrètes pour que le bâtiment soit ouvert sur l'extérieur. En effet, il faut éviter de recréer un sentiment d'isolement.

Ces clôtures sont indispensables, surtout au niveau sécuritaire, puisque des enfants pourront venir jouer sur le terrain. Le nouveau portail constituera l'unique moyen de pénétrer dans l'enceinte de l'hôtel de commandement. Son système d'ouverture sera mis en hauteur afin d'éviter tout risque lié aux enfants.

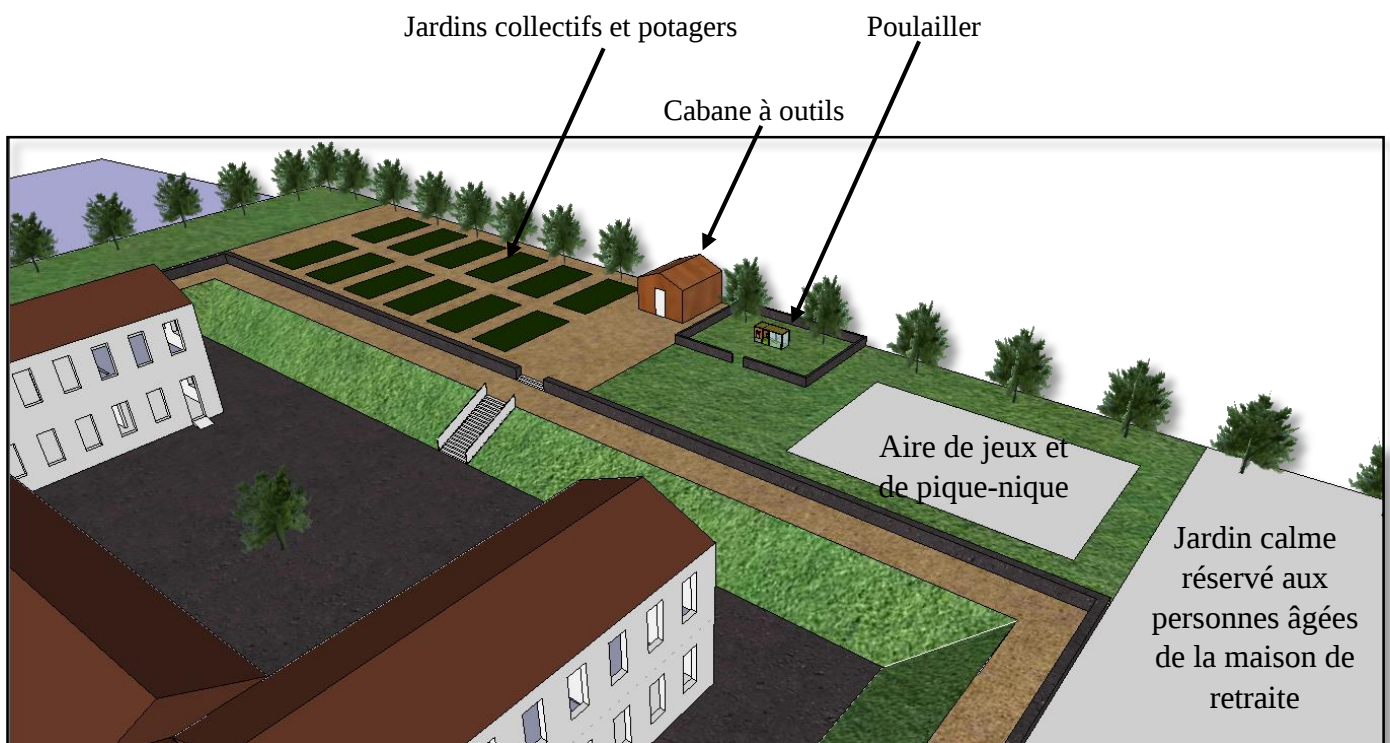


Figure 39. Représentation des aménagements extérieurs

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

3) Partager et transmettre des expériences et des savoir-faire

En plus de transmettre leur savoir du jardinage, les personnes âgées pourront également parler de leur métier et faire partager leurs connaissances. Par exemple, un ancien architecte pourra initier les enfants au dessin, un ancien musicien pourra leur jouer quelques morceaux⁵... Cela leur permettra d'apprendre à se connaître, et de susciter des vocations. Le partage des expériences de vie permettra aux personnes âgées d'affirmer leur place dans la société.

En partageant leur mémoire et les événements qu'ils ont vécus, cela pourra venir enrichir les cours d'histoire des enfants. Les personnes âgées pourront leur raconter comment était l'école autrefois et quelques petites anecdotes.

Les personnes âgées pourront aussi initier les enfants au tricot ou bien leur faire partager leurs recettes de cuisine. C'est pourquoi j'ai décidé de mettre à leur disposition une cuisine collective⁶. Les enfants pourront étudier la structure des recettes (ustensiles, ingrédients, préparation) et suivre les consignes. Les personnes âgées pourront également leur révéler certaines recettes, dont leurs recettes de famille, ce qui crée des liens encore plus forts.

Chacun pourra exprimer ses goûts et ses créativité autour des activités culinaires. De plus, chaque personne pourra faire partager sa culture, notamment au travers de repas ou de goûters organisés autour du terroir.

Les compétences dans les domaines artistiques peuvent également être partagées. Ainsi, les personnes âgées pourront apprendre aux enfants les pas des danses dites de salon. Les enfants, quant à eux, pourront faire des petits spectacles de danses modernes (hip-hop, street jazz...)⁷.

La transmission d'expériences peut être vraiment enrichissante et rassurante. En effet, en racontant leur passé et leurs expériences aux plus jeunes, les personnes âgées ont plus de recul et donc d'objectivité. Ils pourront donc conseiller les autres et leur transmettre leur sagesse. Des journées à thèmes pourront être organisées dans la salle commune afin de regrouper les habitants et de mettre en relations les personnes qui partagent les mêmes problèmes ou bien les mêmes doutes. Ces réunions pourraient leur permettre de se sentir moins seules et de trouver des oreilles attentives et des conseils (journée des mamans célibataires par exemple⁸).

Le partage de connaissances ne se fait pas obligatoirement dans le même sens. En effet, ce n'est pas toujours le plus jeune qui se trouve en situation d'apprentissage. Par exemple, les jeunes pourront valoriser leur savoir-faire auprès des personnes âgées en leur donnant des cours d'informatique...

L'entraide permettra à chacun de se valoriser et de trouver sa place.

⁵ GADET, Carole, SORIN, Diane. *Carnet de voyage intergénérationnel : Grandir ensemble*. Les Editions de l'Atelier, 2010. 126 pages.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ GUFFENS, Caroline. *Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées*. Les éditions namuroises, 2006. 114 pages.

La transmission des savoirs et des compétences est une activité gratifiante. En se sentant utile pour les autres, cela donne le sentiment d'être important et intéressant. C'est pourquoi les échanges intergénérationnels sont de plus en plus plébiscités.

Ce pôle intergénérationnel servira de lien entre les générations et entre chaque individu avec ses différences et ses savoirs. En effet, tout le monde sera dans une relation de réciprocité et d'interdépendance puisque chacun donnera et recevra. Les faiblesses des uns seront compensées par les capacités des autres. Chaque personne sera valorisée pour ce qu'elle est. Ce lieu sollicitera la participation de tous les habitants et agira pour qu'il y ait plus d'échanges et de solidarité au quotidien.

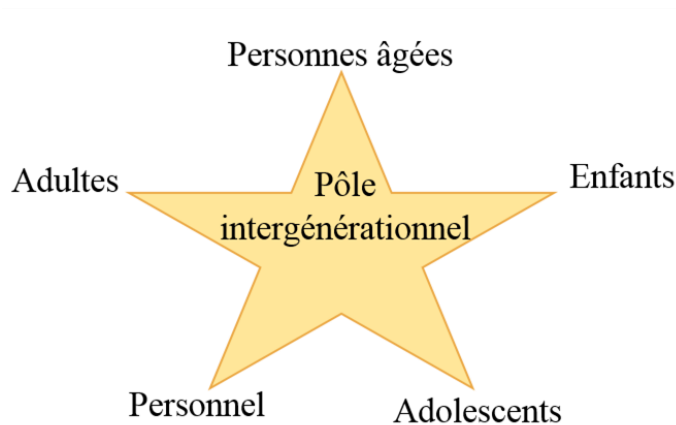


Figure 40. Représentation des relations intergénérationnelles

Auteur : ROUFFETEAU Sabine

4) Les limites du projet

Au cours de mon projet, je n'ai pas pris en compte son aspect financier. En effet, avant de réaliser ces aménagements, il faudrait commencer par enlever tous les encombrants, aussi bien présents dans le bâtiment que dans le jardin. Il faudrait également revoir l'ensemble des revêtements avant de mettre en place les cloisons et vérifier les raccordements aux réseaux d'électricité et d'eau. La façade devra être rénovée afin de rendre le bâtiment plus accueillant et plus propre.

La végétation devra être maîtrisée et organisée selon le projet, tout en lui laissant un aspect sauvage et naturel. Les aménagements extérieurs n'ont pas tenu compte de l'emplacement des arbres qui ont envahi le terrain. Certains seront à mettre en valeur, d'autres seront à déraciner.

En ce qui concerne le pôle intergénérationnel, celui-ci fonctionnera selon la volonté des habitants. Les projets de ce genre marchent uniquement grâce au bon vouloir des personnes qui s'y trouvent. Afin d'obtenir tous ses aspects bénéfiques, il faudra que chacun s'investisse dans ce projet.

IV. Plans généraux

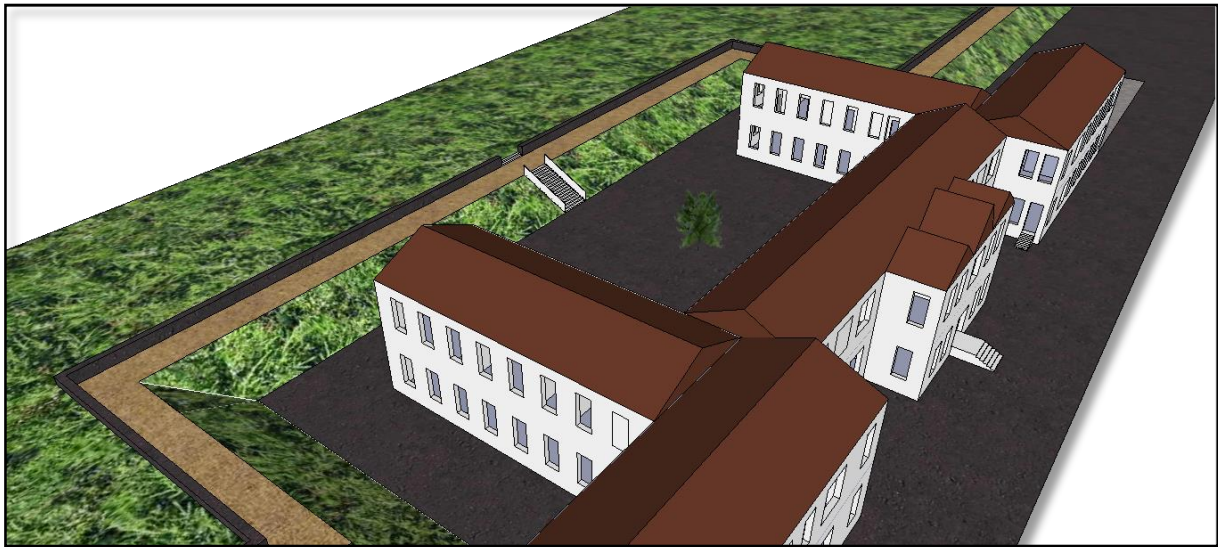


Figure 41. Vue initiale sur le terrain extérieur

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

- Béton (cour intérieure, accès pompiers, muret)
- Végétation désorganisée
- Cheminements piétons en terre battue



Figure 42. Vue finale sur le terrain extérieur

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

- Béton (livraison, accès parking souterrain, murets)
- Cheminements piétons en terre battue
- Espaces verts
- Jardins et potagers
- Aire de jeux et de pique-nique
- Espace calme réservé à la maison de retraite
- Poulailler



Figure 43. *Vue initiale sur le terrain extérieur*

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

- Béton (cour intérieure, accès pompiers, muret)
- Végétation désorganisée
- Cheminements piétons en terre battue
- Parking souterrain
- Parking municipal



Figure 44. *Vue finale sur le terrain extérieur*

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

- Béton (livraison, accès parking souterrain, murets)
- Cheminements piétons en terre battue
- Espaces verts
- Jardins et potagers
- Aire de jeux et de pique-nique
- Espace calme réservé à la maison de retraite
- Poulailier
- Parking souterrain
- Parking municipal

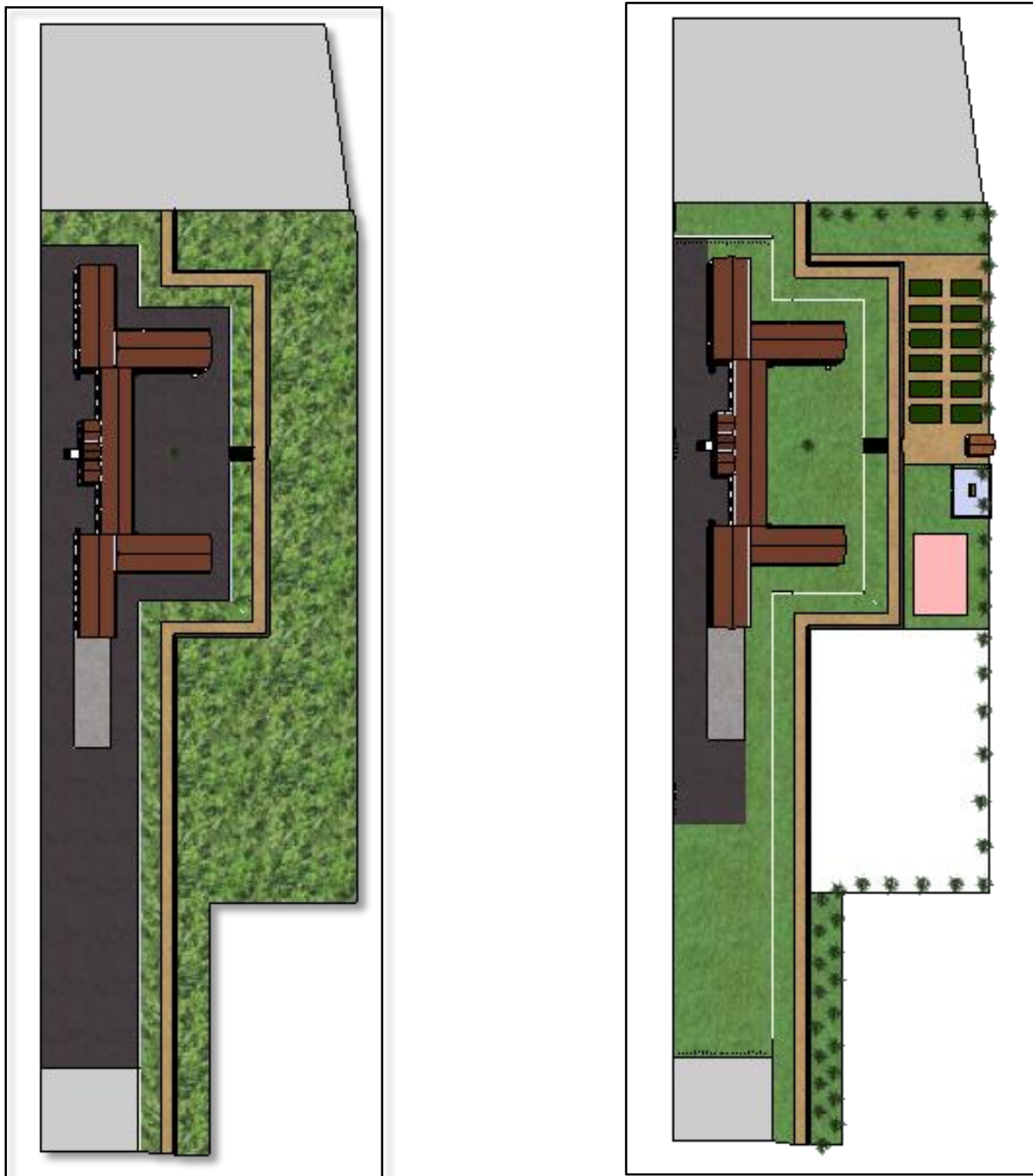


Figure 45. Vue globale sur le terrain avant et après projet

Auteur : ROUFFETEAU Sabine (Sketchup)

	Béton
	Cheminements piétons en terre battue
	Végétation désorganisée
	Espaces verts
	Jardins et potagers
	Aire de jeux et de pique-nique
	Espace calme réservé à la maison de retraite
	Poulailler
	Parking souterrain
	Parking municipal

Conclusion

Parmi toutes les possibilités que peut offrir ce vaste terrain, j'ai misé sur l'intergénérationnalité. Le concept de pôle intergénérationnel permet de mettre en contact les différentes générations (séniors, famille, adultes, adolescents, enfants...) au sein d'une même structure. Dans ce projet, cette structure comprendra des espaces de vie privés (habitations), des espaces réservés aux personnes âgées (salon, jardin calme...) et des espaces communs (jardins, potagers, terrasse, salle commune, salle informatique, salle de jeux...).

Tous ces espaces vont permettre de créer des conditions favorables pour des échanges entre les différents usagers du bâtiment.

Ce pôle intergénérationnel permettra de rencontrer de nouvelles personnes et d'avoir des contacts au quotidien, permettant ainsi de rompre la solitude et l'isolement. Il permettra de subvenir aux besoins de la population sathonarde qui est en vieillissement. En effet, il est préférable que les résidents de la maison de retraite soient des anciens habitants du quartier. Ceci facilitera leur insertion et leur intégration.

Les nombreux espaces aménagés pour l'accueil des enfants répondent à l'essor démographique que connaît la commune suite à la réalisation de la ZAC et à l'arrivée du pôle régional de gendarmerie.

L'intergénérationnalité apportera aux habitants une certaine ambiance de vie et du dynamisme. De plus, en répondant aux divers besoins, ce pôle soulignera davantage le côté village de la commune puisqu'il incitera les habitants à venir à la rencontre des autres.

L'intergénérationnalité est une expérience enrichissante pour l'ensemble de la population. Elle est génératrice de liens de proximité et impose le respect mutuel. Chacun pourra faire partager ses connaissances, ses compétences, ses doutes...

En plus de créer des affinités, voire même des amitiés, ce pôle permettra de créer des emplois sur la commune (personnel, direction, aides-soignants, cuisinier, animateurs, éducateurs...).

A travers ce projet, j'anticipe donc les besoins futurs des habitants tout en développant la qualité de leur cadre de vie. Il répond donc aux attentes du PLU qui souhaite rendre la commune plus attractive, plus accueillante, plus solidaire et créatrice d'emplois.

Cependant, mon projet portera ses fruits uniquement selon la bonne volonté des sathonards et selon leur implication. La cohésion et la solidarité seront des conditions essentielles à son bon fonctionnement et permettront de mettre en place un développement local durable.

Ce pôle intergénérationnel permettra de recréer une centralité et de renforcer les liens entre les habitants tout en leur permettant de se réapproprier le quartier.

Annexes

Fiche de lecture 1

Présentation de l'ouvrage :

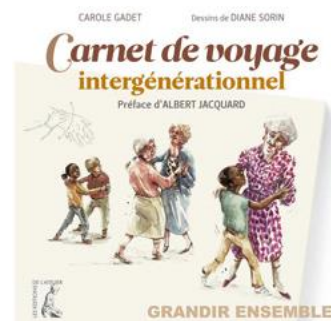
Titre : Carnet de voyage intergénérationnel : Grandir ensemble

Auteur(s) : Carole Gadet et Diane Sorin (dessins), avec la participation d'Albert Jacquard, Paulette Guinchard et Liliane Capelle.

Editeur : Les Editions de l'Atelier

Date : 2010

Nombre de pages : 126p.



Résumé :

Ce livre relate les aventures des élèves d'une classe de primaire et des résidents d'une maison de retraite qui se sont rencontrés régulièrement pendant toute une année. Enfants et personnes âgées ont alors participé à de nombreux ateliers pédagogiques. Ils ont ainsi pu échanger, partager leurs passions, découvrir de nouvelles choses...

Apports :

Ce livre m'a donné quelques idées d'activités à mettre en place afin de regrouper les différentes générations.

Tout d'abord, j'ai compris la nécessité d'avoir une cuisine commune. En effet, au début de mon projet, je pensais uniquement mettre en place une cuisine pour les professionnels. J'avais pensé à mettre des petites cuisines dans les chambres pour permettre aux résidents de cuisiner mais je n'avais pas pensé que la cuisine pouvait représenter une activité collective.

De plus, sachant que je voulais créer des jardins collectifs et des potagers, il m'a paru important de créer un espace cuisine qui regrouperait tous les habitants, afin qu'ils puissent déguster ce qu'ils ont fait pousser.

En ce qui concerne la salle de sport, je la voulais ouverte à tous. Néanmoins, il est évident que les différentes tranches d'âges ne partagent pas les mêmes activités. Ce livre m'a donné l'idée de faire participer les enfants à la gymnastique douce des personnes âgées afin de solidifier les liens entre les générations.

Pour la transmission d'expériences, j'avais pensé que les personnes âgées pouvaient raconter leur récit de vie (ancienne école, histoire, conseils...). Après avoir lu ce livre, je me suis aperçue qu'elles pouvaient aussi valoriser leur métier auprès des enfants.

Enfin, le partage des connaissances dans le domaine artistique permettrait à chacun et à chaque génération de valoriser son époque (valse, hip-hop...).

Fiche de lecture 2

Présentation de l'ouvrage :

Titre : Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées

Auteur(s) : Caroline Guffens

Editeur : Les Editions namuroises

Date : 2006

Nombre de pages : 114p.



Résumé :

Cet ouvrage présente, entre autres, l'étude de plusieurs projets à caractère intergénérationnel.

Apports :

A l'aide de ces exemples j'ai pu piocher des éléments qui me paraissaient intéressants à développer dans mon projet.

J'ai retenu l'idée d'instaurer des moments de lecture de contes afin de privilégier les relations entre les personnes âgées et les enfants. J'ai également repris l'idée de créer des journées à thèmes comme celle des mamans célibataires afin que les habitants se conseillent et se soutiennent mutuellement.

Enfin, j'avais l'idée de créer des jardins, des potagers et un espace calme réservé aux résidents de la maison de retraite. Grâce à cette lecture, l'installation d'un poulailler m'est venue à l'esprit. En effet, en plus de représenter un élément écologique, les poules sont porteuses d'attractivité puisqu'elles attirent les enfants. Le poulailler permettrait donc d'organiser des rencontres informelles entre les personnes âgées et les enfants.

Sitographie

- Grand Lyon la métropole [Consulté le 06/03/2016]. Disponible sur : <http://www.grandlyon.com/>
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques [Consulté le 05/03/2016]. Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-69292
- Le Camp de Sathonay [Consulté le 05/03/2016]. Disponible sur : <http://www.museemilitairelyon.com/spip.php?article93>
- Plan Local d'Urbanisme [Consulté le 24/03/2016]. Disponible sur : http://plu.grandlyon.com/data/communes/SATHONAY_CAMP/pdf/SATHONAY_CAMP-CAH_COMM.pdf
- Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat [Consulté le 24/03/2016]. Disponible sur : <http://blogs.grandlyon.com/mavilleavenir/>
- Population Sathonay-Camp [Consulté le 21/03/2016]. Disponible sur : http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population_69292_Sathonay-Camp.html
- Population de Sathonay-Camp (69580) [Consulté le 21/03/2016]. Disponible sur : <http://www.linternaute.com/ville/sathonay-camp/ville-69292/demographie>
- Quartier Castellane [Consulté le 06/03/2016]. Disponible sur : <http://www.quartier-castellane.com/>
- Sathonay-Camp [Consulté le 05/03/2016]. Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sathonay-Camp#Histoire>
- Sathonay-Camp : Statistiques sur la commune [Consulté le 21/03/2016]. Disponible sur : <http://www.actualitix.com/communes/82/commune-sathonay-camp-69580.php>
- Site officiel de la ville de Sathonay-Camp [Consulté le 05/03/2016]. Disponible sur : <http://www.ville-sathonaycamp.fr/notre-ville/histoire/>
- ZAC Castellane [Consulté le 06/03/2016]. Disponible sur : <http://www.serl.fr/References/ZAC-Castellane>

Bibliographie

- FERNE, Georges. *Un logement adapté aux seniors*. Editions Eyrolles, 2008. 131 pages.
- GADET, Carole, SORIN, Diane. *Carnet de voyage intergénérationnel : Grandir ensemble*. Les Editions de l'Atelier, 2010. 126 pages.
- GUERIN, Serge. *La nouvelle société des seniors*. Editions Michalon, 2011. 224 pages.
- GUFFENS, Caroline. *Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées*. Les Editions namuroises, 2006. 114 pages.

Table des illustrations

Figure 1. Une commune fondée suite à l'installation du camp militaire	2
Figure 2. Programme d'extension du centre-bourg de Sathonay-Camp.....	3
Figure 3. Implantation du bâtiment militaire par rapport au centre de la commune	4
Figure 4. Hôtel de commandement.....	5
Figure 5. Façade de l'hôtel de commandement	5
Figure 6. L'hôtel de commandement et son environnement proche	6
Figure 7. Délimitation de la parcelle étudiée.....	7
Figure 8. Vue de l'hôtel de commandement sur son espace extérieur	7
Figure 9. Rupture de pente et escalier central.....	8
Figure 10. Vues sur l'espace extérieur	8
Figure 11. Coupe effectuée au centre du bâtiment	9
Figure 12. Organisation du terrain.....	9
Figure 13. Diversité fonctionnelle.....	11
Figure 14. Un vaste mail paysager... ..	11
Figure 15. ...avec des espaces de loisirs	11
Figure 16. Création de jardins terrasses.....	12
Figure 17. ...et de réseaux viaires	12
Figure 18. Evolution de la population à Sathonay-Camp.....	12
Figure 19. Une commune avec un cadre naturel	13
Figure 20. Répartition de la population de Sathonay-Camp en fonction des tranches d'âge en 2012 .	14
Figure 21. Evolution de la population par tranche d'âge entre 2007 et 2009.....	15
Figure 22. Pyramide des âges de Sathonay-Camp en 2012.....	15
Figure 23. Evolution des naissances et des décès de 2007 à 2014	16
Figure 24. Personnes de plus de 15 ans vivant seules selon l'âge.....	17
Figure 25. Synthèse de la situation actuelle	19
Figure 26. Exemple de l'organisation d'un studio	21
Figure 27. Exemple de jardinières sur pieds.....	23
Figure 28. Représentation du jardin de la maison de retraite et des cheminements piétons.....	24
Figure 29. Représentation de la zone de livraison et des stationnements.....	24
Figure 30. Plan du rez-de-chaussée	27
Figure 31. Plan de l'étage.....	28
Figure 32. Représentation des escaliers.....	28
Figure 33. Cloison avec impostes vitrées	29
Figure 34. Exemple de potagers participatifs	31
Figure 36. Exemple de jardinières surélevées adaptées à toutes les tailles	32
Figure 35. Exemple de banc fleuri.....	32
Figure 37. Exemple de poulailler	32
Figure 38. Exemple de cabane de jardin.....	33
Figure 39. Représentation des aménagements extérieurs	33
Figure 40. Représentation des relations intergénérationnelles	35
Figure 41. Vue initiale sur le terrain extérieur.....	36
Figure 42. Vue finale sur le terrain extérieur.....	36
Figure 43. Vue initiale sur le terrain extérieur.....	37
Figure 44. Vue finale sur le terrain extérieur.....	37
Figure 45. Vue globale sur le terrain avant et après projet.....	38

35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

**Sous la direction de :
LARRIBE Sébastien**

**ROUFFETEAU Sabine
Projet individuel
Promotion 2015-2016**

Création d'un pôle intergénérationnel

Résumé : Ce projet s'intéresse à l'aménagement d'un ancien bâtiment militaire abandonné depuis une vingtaine d'années. Situé dans la commune de Sathonay-Camp (69), ce bâtiment est l'unique vestige témoignant de l'ancienne présence du camp militaire fondateur de la commune. Depuis quelques années, Sathonay-Camp retrouve son attractivité passée grâce à son grand projet de réhabilitation du camp militaire, au cours duquel tous les bâtiments ont été rasés, excepté celui que je propose d'aménager. Ce projet marque un renouveau pour la commune qui connaît une arrivée massive de nouveaux habitants. Néanmoins, la population de la commune, comme bien d'autres, est vieillissante.

Afin de répondre aux besoins liés à l'arrivée de nouveaux habitants et au vieillissement de la population, j'ai décidé de créer un pôle intergénérationnel. Celui-ci permettra d'accueillir les personnes âgées dans une maison de retraite. En plus de celles-ci, le bâtiment pourra accueillir les enfants et tous les habitants de Sathonay-Camp qui le souhaitent, grâce à la création d'une ludothèque et à l'aménagement du terrain extérieur.

En implantant cet équipement culturel dans le même bâtiment que la maison de retraite, cela favorisera les liens sociaux. En effet, toutes les tranches d'âge pourront être quotidiennement en contact. Chacun pourra alors transmettre ses expériences et partager ses connaissances. La mise en place d'activités pour tous permettra de mettre les différentes générations en relation. Une partie du bâtiment et du terrain extérieur sera donc consacrée aux personnes âgées et aux services de la maison de retraite. L'autre partie sera ouverte à l'ensemble des habitants qui pourront venir y jouer, échanger, partager...

Ce pôle sera le support de rencontres intergénérationnelles puisqu'il invitera les différentes tranches d'âge à se rencontrer et à vivre ensemble.

Mots Clés : générations, mixité, rencontre, partage, échange, lien social, solidarité.

Localisation géographique : Rhône-Alpes, Rhône, 69.